



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

DELABIE

30 octobre 2025

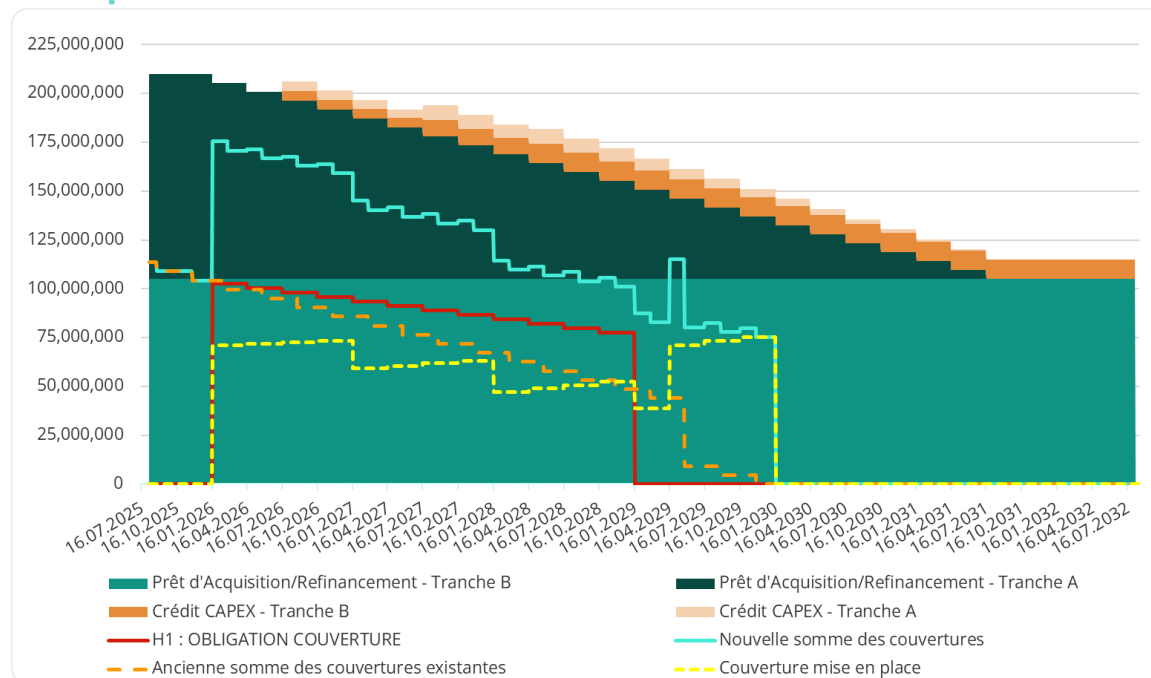


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

EXECUTIVE NOTE DELABIE



- **Stratégie de couverture mise en place** : H7 - **Cap 2.50%** - 85% *janv-26 à janv-27* puis 75% *janv-27 à janv-28* puis 65% *janv-28 à janv-29* puis 55% *janv-29 à janv-30*.
- **Banque de couverture** : La Banque Postale
- **Prime lissée de la couverture** : 0.206%
- **Equivalent en € de la prime lissée** : 518'392€



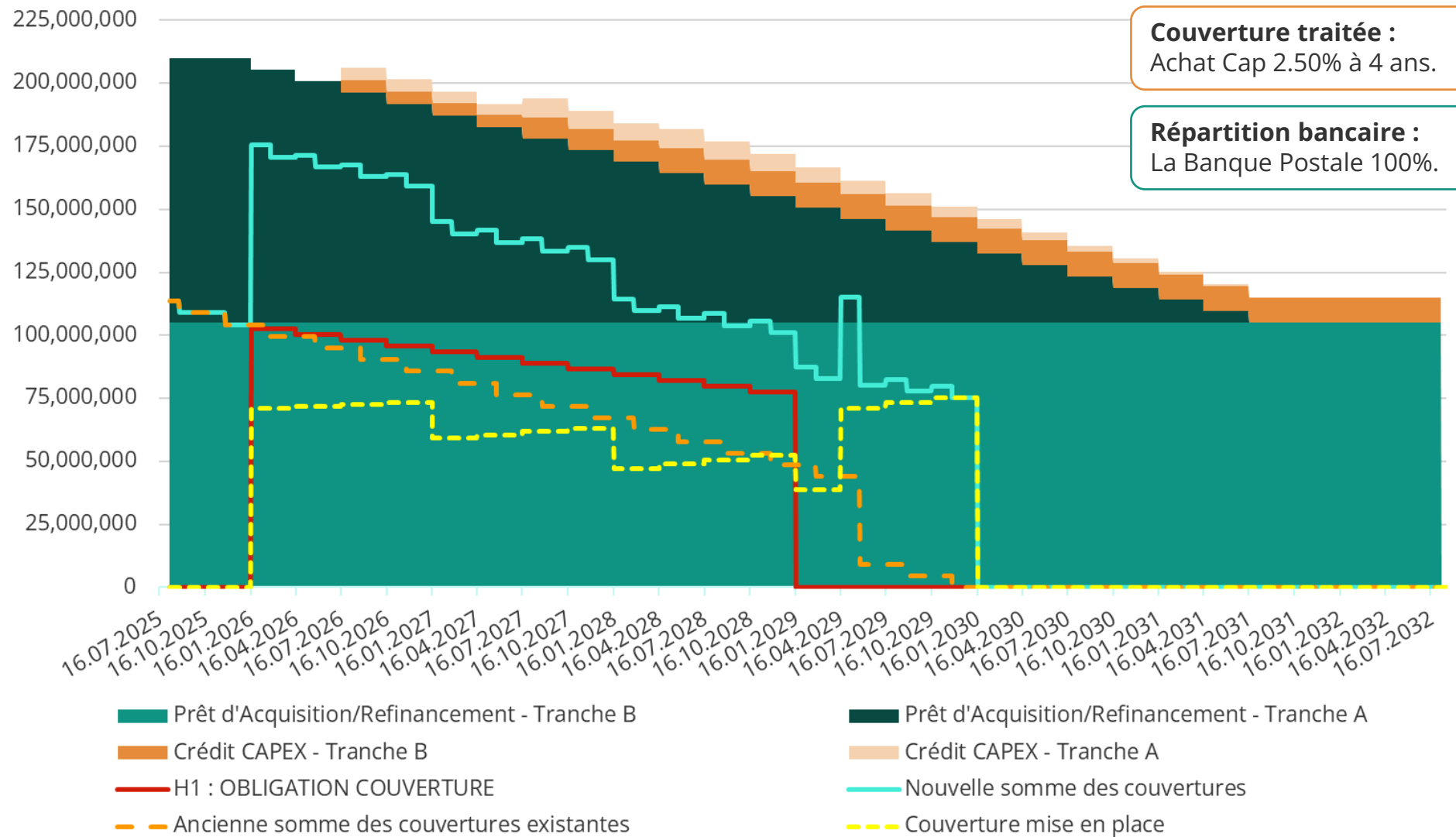
- **Fees Kerius Finance** : **20K€**
- **Economie réalisée** : **478 117€**

Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que le calendrier des flux sont disponibles à la demande.

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 4 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2.50% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte en complément des couvertures existantes. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- Les anciennes couvertures ont été conservées car elles correspondent à l'objectif de couverture.

Cartographie après nouvelle couverture



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Epargne et de Prévoyance, Société Générale, CIC, Crédit Agricole Mutuel, Le Crédit Lyonnais, La Banque Postale, BNP Paribas.

Prêt d'Acquisition et de refinancement de €210'000'000, tiré le 06/08/2025, composé de :

- **Tranche A** : €105'000'000, amortissement trimestriel, échéance le 16/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,50%.
- **Tranche B** : €105'000'000, amortissement in fine, échéance le 06/08/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,80%.

Crédit CAPEX de €20'000'000, composé de :

- **Tranche A** : €10'000'000, amortissement trimestriel, échéance le 16/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,50%.
- **Tranche B** : €10'000'000, amortissement in fine, échéance le 06/08/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,80%.

Hypothèses tirages prévisionnels : €10'000'000 en juill-26 puis €7'000'000 en juill-27 puis €3'000'000 en avril-28.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage à conclure (en ce compris par voie de transfert)/maintenir/renouveler avec les Banques de Couverture, **dans les six (6) mois** suivant la Date de Réalisation, à des conditions de marché, le ou les Contrat(s) de Couverture portant sur un **notionnel minimum égal à 50 % de l'Encours du Prêt Acquisition/Refinancement** et assurant à l'Emprunteur Principal, une couverture en cas de hausse **de l'EURIBOR trois (3) mois** par rapport au taux EURIBOR trois (3) mois à la Date de Réalisation ; l'Emprunteur Principal s'engage à maintenir le(s) Contrat(s) de Couverture pendant une **durée minimum de trois (3) ans** à compter de leur conclusion/maintien/renouvellement ;
→ **06/02/2026**

Banques de couverture: Caisse d'Epargne/ Natixis, SG, CIC, Crédit Agricole, LCL, La Banque Postale, BNP.

Couvertures existantes :

3 swaps floorés 0% (CA, CIC et Crédit du Nord) :
départ 25/11/2022, échéance 25/05/2029,
amortissement in fine, notionnel **€10'000'000**.
Jambes fixes de 0.655%, 0.622% et 0.619%.

3 swaps floorés 0% (CA, CIC et Crédit du Nord) :
départ 25/11/2022, échéance 25/11/2029,
amortissement spécifiques, notionnel **€43'333'333**.
Jambes fixes de 0.841%, 0.842% et 0.81%.

Décalage des périodes d'intérêts des couvertures existantes et des périodes d'intérêts du Prêt d'Acquisition/Refinancement et du Crédit CAPEX.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Épargne et de Prévoyance, Société Générale, CIC, Crédit Agricole Mutuel, Le Crédit Lyonnais, La Banque Postale, BNP Paribas.

Crédit Renouvelable de €10'000'000, floor 0% sur Euribor 1,3 ou 6 mois + 1,50%.

→ Non pris en compte dans l'analyse

Crédit Non Confirmé de €10'000'000 → Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage à conclure (en ce compris par voie de transfert)/maintenir/renouveler avec les Banques de Couverture, **dans les six (6) mois** suivant la Date de Réalisation, à des conditions de marché, le ou les Contrat(s) de Couverture portant sur un **notionnel minimum égal à 50 % de l'Encours du Prêt Acquisition/Refinancement** et assurant à l'Emprunteur Principal, une couverture en cas de hausse **de l'EURIBOR trois (3) mois** par rapport au taux EURIBOR trois (3) mois à la Date de Réalisation ; l'Emprunteur Principal s'engage à maintenir le(s) Contrat(s) de Couverture pendant une **durée minimum de trois (3) ans** à compter de leur conclusion/maintien/renouvellement ;
→ **06/01/2026**

Banques de couverture: Caisse d'Épargne, SG, CIC, Crédit Agricole, LCL, La Banque Postale, BNP.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : La Banque Postale

Cours d'exercice : 2.50% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 24/10/2025

Date de début : 16/01/2026

Date de fin : 16/01/2030

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €71'096'274 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 16/01/2030: **0.206%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€518'392**.

Primes à payer

Couverture La Banque Postale

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
14.01.2026	16.01.2026	16.04.2026	16.04.2026	71,096,274	36,615	-481,778
14.04.2026	16.04.2026	16.07.2026	16.07.2026	71,858,697	37,418	-444,359
14.07.2026	16.07.2026	16.10.2026	16.10.2026	72,621,120	38,231	-406,128
14.10.2026	16.10.2026	18.01.2027	18.01.2027	73,383,542	39,472	-366,656
14.01.2027	18.01.2027	16.04.2027	16.04.2027	59,309,008	29,865	-336,791
14.04.2027	16.04.2027	16.07.2027	16.07.2027	60,527,952	31,518	-305,273
14.07.2027	16.07.2027	18.10.2027	18.10.2027	61,746,897	33,213	-272,060
14.10.2027	18.10.2027	17.01.2028	17.01.2028	62,965,841	32,788	-239,272
13.01.2028	17.01.2028	18.04.2028	18.04.2028	47,293,481	24,897	-214,374
12.04.2028	18.04.2028	17.07.2028	17.07.2028	48,968,947	25,219	-189,155
13.07.2028	17.07.2028	16.10.2028	16.10.2028	50,644,413	26,372	-162,784
12.10.2028	16.10.2028	16.01.2029	16.01.2029	52,319,879	27,544	-135,240
12.01.2029	16.01.2029	16.04.2029	16.04.2029	38,930,127	20,049	-115,191
12.04.2029	16.04.2029	16.07.2029	16.07.2029	71,062,115	37,004	-78,188
12.07.2029	16.07.2029	16.10.2029	16.10.2029	73,194,103	38,533	-39,655
12.10.2029	16.10.2029	16.01.2030	16.01.2030	75,326,090	39,655	0

Prime lissée

0.206%

Total à payer

518,392



DELABIE – G&JD Holding

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche A		Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche B		Crédit CAPEX - Tranche A		Crédit CAPEX - Tranche B		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CA n°1	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CA n°2	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CDN n°1	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CDN n°2	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CIC n°1	COUVERTURE EXISTANTE SWAP FLOORE CIC n°2
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD							
06.08.2025	25.08.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	10,000,000	27,857,143	10,000,000	27,857,143	10,000,000	27,857,143
25.08.2025	16.10.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	10,000,000	26,309,524	10,000,000	26,309,524	10,000,000	26,309,524
16.10.2025	25.11.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	10,000,000	26,309,524	10,000,000	26,309,524	10,000,000	26,309,524
25.11.2025	16.01.2026	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	10,000,000	24,761,905	10,000,000	24,761,905	10,000,000	24,761,905
16.01.2026	25.02.2026	4,565,217	100,434,783	0	105,000,000	0	0	0	0	205,434,783	10,000,000	24,761,905	10,000,000	24,761,905	10,000,000	24,761,905
25.02.2026	16.04.2026	0	100,434,783	0	105,000,000	0	0	0	0	205,434,783	10,000,000	23,214,286	10,000,000	23,214,286	10,000,000	23,214,286
16.04.2026	25.05.2026	4,565,217	95,869,566	0	105,000,000	0	0	0	0	200,869,566	10,000,000	23,214,286	10,000,000	23,214,286	10,000,000	23,214,286
25.05.2026	16.07.2026	0	95,869,566	0	105,000,000	0	0	0	0	200,869,566	10,000,000	21,666,667	10,000,000	21,666,667	10,000,000	21,666,667
16.07.2026	25.08.2026	4,565,217	91,304,349	0	105,000,000	-5,000,000	5,000,000	-5,000,000	5,000,000	206,304,349	10,000,000	21,666,667	10,000,000	21,666,667	10,000,000	21,666,667
25.08.2026	16.10.2026	0	91,304,349	0	105,000,000	0	5,000,000	0	5,000,000	206,304,349	10,000,000	20,119,047	10,000,000	20,119,048	10,000,000	20,119,047
16.10.2026	25.11.2026	4,565,217	86,739,132	0	105,000,000	250,000	4,750,000	0	5,000,000	201,489,132	10,000,000	20,119,047	10,000,000	20,119,048	10,000,000	20,119,047
25.11.2026	16.01.2027	0	86,739,132	0	105,000,000	0	4,750,000	0	5,000,000	201,489,132	10,000,000	18,571,428	10,000,000	18,571,429	10,000,000	18,571,428
16.01.2027	25.02.2027	4,565,217	82,173,915	0	105,000,000	250,000	4,500,000	0	5,000,000	196,673,915	10,000,000	18,571,428	10,000,000	18,571,429	10,000,000	18,571,428
25.02.2027	16.04.2027	0	82,173,915	0	105,000,000	0	4,500,000	0	5,000,000	196,673,915	10,000,000	17,023,809	10,000,000	17,023,810	10,000,000	17,023,809
16.04.2027	25.05.2027	4,565,217	77,608,698	0	105,000,000	250,000	4,250,000	0	5,000,000	191,858,698	10,000,000	17,023,809	10,000,000	17,023,810	10,000,000	17,023,809
25.05.2027	16.07.2027	0	77,608,698	0	105,000,000	0	4,250,000	0	5,000,000	191,858,698	10,000,000	15,476,190	10,000,000	15,476,190	10,000,000	15,476,190
16.07.2027	25.08.2027	4,565,217	73,043,481	0	105,000,000	-3,250,000	7,500,000	-3,500,000	8,500,000	194,043,481	10,000,000	15,476,190	10,000,000	15,476,190	10,000,000	15,476,190
25.08.2027	16.10.2027	0	73,043,481	0	105,000,000	0	7,500,000	0	8,500,000	194,043,481	10,000,000	13,928,571	10,000,000	13,928,571	10,000,000	13,928,571
16.10.2027	25.11.2027	4,565,217	68,478,264	0	105,000,000	468,750	7,031,250	0	8,500,000	189,009,514	10,000,000	13,928,571	10,000,000	13,928,571	10,000,000	13,928,571
25.11.2027	16.01.2028	0	68,478,264	0	105,000,000	0	7,031,250	0	8,500,000	189,009,514	10,000,000	12,380,952	10,000,000	12,380,952	10,000,000	12,380,952
16.01.2028	25.02.2028	4,565,217	63,913,047	0	105,000,000	468,750	6,562,500	0	8,500,000	183,975,547	10,000,000	12,380,952	10,000,000	12,380,952	10,000,000	12,380,952
25.02.2028	16.04.2028	0	63,913,047	0	105,000,000	0	6,562,500	0	8,500,000	183,975,547	10,000,000	10,833,333	10,000,000	10,833,333	10,000,000	10,833,333
16.04.2028	25.05.2028	4,565,217	59,347,830	0	105,000,000	-1,031,250	7,593,750	-1,500,000	10,000,000	181,941,580	10,000,000	10,833,333	10,000,000	10,833,333	10,000,000	10,833,333
25.05.2028	16.07.2028	0	59,347,830	0	105,000,000	0	7,593,750	0	10,000,000	181,941,580	10,000,000	9,285,714	10,000,000	9,285,714	10,000,000	9,285,714
16.07.2028	25.08.2028	4,565,217	54,782,613	0	105,000,000	468,750	7,125,000	0	10,000,000	176,907,613	10,000,000	9,285,714	10,000,000	9,285,714	10,000,000	9,285,714
25.08.2028	16.10.2028	0	54,782,613	0	105,000,000	0	7,125,000	0	10,000,000	176,907,613	10,000,000	7,738,095	10,000,000	7,738,095	10,000,000	7,738,095
16.10.2028	27.11.2028	4,565,217	50,217,396	0	105,000,000	593,750	6,531,250	0	10,000,000	171,748,646	10,000,000	7,738,095	10,000,000	7,738,095	10,000,000	7,738,095
27.11.2028	16.01.2029	0	50,217,396	0	105,000,000	0	6,531,250	0	10,000,000	171,748,646	10,000,000	6,190,476	10,000,000	6,190,476	10,000,000	6,190,476
16.01.2029	26.02.2029	4,565,217	45,652,179	0	105,000,000	593,750	5,937,500	0	10,000,000	166,589,679	10,000,000	6,190,476	10,000,000	6,190,476	10,000,000	6,190,476
26.02.2029	16.04.2029	0	45,652,179	0	105,000,000	0	5,937,500	0	10,000,000	166,589,679	10,000,000	4,642,857	10,000,000	4,642,857	10,000,000	4,642,857
16.04.2029	25.05.2029	4,565,217	41,086,962	0	105,000,000	593,750	5,343,750	0	10,000,000	161,430,712	10,000,000	4,642,857	10,000,000	4,642,857	10,000,000	4,642,857
25.05.2029	16.07.2029	0	41,086,962	0	105,000,000	0	5,343,750	0	10,000,000	161,430,712	0	3,095,238	0	3,095,238	0	3,095,238
16.07.2029	27.08.2029	4,565,217	36,521,745	0	105,000,000	593,750	4,750,000	0	10,000,000	156,271,745	0	3,095,238	0	3,095,238	0	3,095,238
27.08.2029	16.10.2029	0	36,521,745	0	105,000,000	0	4,750,000	0	10,000,000	156,271,745	0	1,547,619	0	1,547,619	0	1,547,619
16.10.2029	26.11.2029	4,565,217	31,956,528	0	105,000,000	593,750	4,156,250	0	10,000,000	151,112,778	0	1,547,619	0	1,547,619	0	1,547,619
26.11.2029	16.01.2030	0	31,956,528	0	105,000,000	0	4,156,250	0	10,000,000	151,112,778	0	0	0	0	0	0
16.01.2030	16.04.2030	4,565,217	27,391,311	0	105,000,000	593,750	3,562,500	0	10,000,000	145,953,811	0	0	0	0	0	0
16.04.2030	16.07.2030	4,565,217	22,826,094	0	105,000,000	593,750	2,968,750	0	10,000,000	140,794,844	0	0	0	0	0	0
16.07.2030	16.10.2030	4,565,217	18,260,877	0	105,000,000	593,750	2,375,000	0	10,000,000	135,635,877	0	0	0	0	0	0
16.10.2030	16.01.2031	4,565,217	13,695,660	0	105,000,000	593,750	1,781,250	0	10,000,000	130,476,910	0	0	0	0	0	0
16.01.2031	16.04.2031	4,565,217	9,130,443	0	105,000,000	593,750	1,187,500	0	10,000,000	125,317,943	0	0	0	0	0	0
16.04.2031	16.07.2031	4,565,217	4,565,226	0	105,000,000	593,750	593,750	0	10,000,000	120,158,976	0	0	0	0	0	0
16.07.2031	16.10.2031	4,565,226	0	0	105,000,000	593,750	0	0	10,000,000	115,000,000	0	0	0	0	0	0
16.10.2031	16.01.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0	0	0	0	0	0
16.01.2032	16.04.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0	0	0	0	0	0
16.04.2032	16.07.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0	0	0	0	0	0
16.07.2032	06.08.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0	0	0	0	0	0
06.08.2032	06.10.2032	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	0	0	0	0	0	0	0	0
Période brisée																

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche A		Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche B		Crédit CAPEX - Tranche A		Crédit CAPEX - Tranche B		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	H1 : OBLIGATION COUVERTURE	Minimum restant à couvrir	Nouvelle somme des couvertures	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD							
06.08.2025	25.08.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	113,571,428		0	0	113,571,428	0
25.08.2025	16.10.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	108,928,571		0	0	108,928,571	0
16.10.2025	25.11.2025	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	108,928,571		0	0	108,928,571	0
25.11.2025	16.01.2026	0	105,000,000	0	105,000,000	0	0	0	0	210,000,000	104,285,714		0	0	104,285,714	0
16.01.2026	25.02.2026	4,565,217	100,434,783	0	105,000,000	0	0	0	0	205,434,783	104,285,714	50%	102,717,392	0	175,381,988	71,096,274
25.02.2026	16.04.2026	0	100,434,783	0	105,000,000	0	0	0	0	205,434,783	99,642,857	50%	102,717,392	3,074,535	170,739,131	71,096,274
16.04.2026	25.05.2026	4,565,217	95,869,566	0	105,000,000	0	0	0	0	200,869,566	99,642,857	50%	100,434,783	791,926	171,501,554	71,858,697
25.05.2026	16.07.2026	0	95,869,566	0	105,000,000	0	0	0	0	200,869,566	95,000,000	50%	100,434,783	5,434,783	166,858,697	71,858,697
16.07.2026	25.08.2026	4,565,217	91,304,349	0	105,000,000	-5,000,000	5,000,000	-5,000,000	5,000,000	206,304,349	95,000,000	50%	98,152,175	3,152,175	167,621,119	72,621,120
25.08.2026	16.10.2026	0	91,304,349	0	105,000,000	0	5,000,000	0	5,000,000	206,304,349	90,357,143	50%	98,152,175	7,795,032	162,978,262	72,621,120
16.10.2026	25.11.2026	4,565,217	86,739,132	0	105,000,000	250,000	4,750,000	0	5,000,000	201,489,132	90,357,143	50%	95,869,566	5,512,423	163,740,685	73,383,542
25.11.2026	16.01.2027	0	86,739,132	0	105,000,000	0	4,750,000	0	5,000,000	201,489,132	85,714,285	50%	95,869,566	10,155,281	159,097,828	73,383,542
16.01.2027	25.02.2027	4,565,217	82,173,915	0	105,000,000	250,000	4,500,000	0	5,000,000	196,673,915	85,714,285	50%	93,586,958	7,872,672	145,023,293	59,309,008
25.02.2027	16.04.2027	0	82,173,915	0	105,000,000	0	4,500,000	0	5,000,000	196,673,915	81,071,428	50%	93,586,958	12,515,529	140,380,436	59,309,008
16.04.2027	25.05.2027	4,565,217	77,608,698	0	105,000,000	250,000	4,250,000	0	5,000,000	191,858,698	81,071,428	50%	91,304,349	10,232,921	141,599,381	60,527,952
25.05.2027	16.07.2027	0	77,608,698	0	105,000,000	0	4,250,000	0	5,000,000	191,858,698	76,428,571	50%	91,304,349	14,875,778	136,956,524	60,527,952
16.07.2027	25.08.2027	4,565,217	73,043,481	0	105,000,000	-3,250,000	7,500,000	-3,500,000	8,500,000	194,043,481	76,428,571	50%	89,021,741	12,593,169	138,175,468	61,746,897
25.08.2027	16.10.2027	0	73,043,481	0	105,000,000	0	7,500,000	0	8,500,000	194,043,481	71,785,714	50%	89,021,741	17,236,026	133,532,611	61,746,897
16.10.2027	25.11.2027	4,565,217	68,478,264	0	105,000,000	468,750	7,031,250	0	8,500,000	189,009,514	71,785,714	50%	86,739,132	14,953,418	134,751,555	62,965,841
25.11.2027	16.01.2028	0	68,478,264	0	105,000,000	0	7,031,250	0	8,500,000	189,009,514	67,142,857	50%	86,739,132	19,596,275	130,108,698	62,965,841
16.01.2028	25.02.2028	4,565,217	63,913,047	0	105,000,000	468,750	6,562,500	0	8,500,000	183,975,547	67,142,857	50%	84,456,524	17,313,667	114,436,338	47,293,481
25.02.2028	16.04.2028	0	63,913,047	0	105,000,000	0	6,562,500	0	8,500,000	183,975,547	62,500,000	50%	84,456,524	21,956,524	109,793,481	47,293,481
16.04.2028	25.05.2028	4,565,217	59,347,830	0	105,000,000	-1,031,250	7,593,750	-1,500,000	10,000,000	181,941,580	62,500,000	50%	82,173,915	19,673,915	111,468,947	48,968,947
25.05.2028	16.07.2028	0	59,347,830	0	105,000,000	0	7,593,750	0	10,000,000	181,941,580	57,857,143	50%	82,173,915	24,316,772	106,826,090	48,968,947
16.07.2028	25.08.2028	4,565,217	54,782,613	0	105,000,000	468,750	7,125,000	0	10,000,000	176,907,613	57,857,143	50%	79,891,307	22,034,164	108,501,556	50,644,413
25.08.2028	16.10.2028	0	54,782,613	0	105,000,000	0	7,125,000	0	10,000,000	176,907,613	53,214,286	50%	79,891,307	26,677,021	103,858,698	50,644,413
16.10.2028	27.11.2028	4,565,217	50,217,396	0	105,000,000	593,750	6,531,250	0	10,000,000	171,748,646	53,214,286	50%	77,608,698	24,394,412	105,534,165	52,319,879
27.11.2028	16.01.2029	0	50,217,396	0	105,000,000	0	6,531,250	0	10,000,000	171,748,646	48,571,428	50%	77,608,698	29,037,270	100,891,307	52,319,879
16.01.2029	26.02.2029	4,565,217	45,652,179	0	105,000,000	593,750	5,937,500	0	10,000,000	166,589,679	48,571,428		0	0	87,501,556	38,930,127
26.02.2029	16.04.2029	0	45,652,179	0	105,000,000	0	5,937,500	0	10,000,000	166,589,679	43,928,571		0	0	82,858,698	38,930,127
16.04.2029	25.05.2029	4,565,217	41,086,962	0	105,000,000	593,750	5,343,750	0	10,000,000	161,430,712	43,928,571		0	0	114,990,686	71,062,115
25.05.2029	16.07.2029	0	41,086,962	0	105,000,000	0	5,343,750	0	10,000,000	161,430,712	9,285,714		0	0	80,347,829	71,062,115
16.07.2029	27.08.2029	4,565,217	36,521,745	0	105,000,000	593,750	4,750,000	0	10,000,000	156,271,745	9,285,714		0	0	82,479,817	73,194,103
27.08.2029	16.10.2029	0	36,521,745	0	105,000,000	0	4,750,000	0	10,000,000	156,271,745	4,642,857		0	0	77,836,960	73,194,103
16.10.2029	26.11.2029	4,565,217	31,956,528	0	105,000,000	593,750	4,156,250	0	10,000,000	151,112,778	4,642,857		0	0	79,968,948	75,326,090
26.11.2029	16.01.2030	0	31,956,528	0	105,000,000	0	4,156,250	0	10,000,000	151,112,778	0		0	0	75,326,090	75,326,090
16.01.2030	16.04.2030	4,565,217	27,391,311	0	105,000,000	593,750	3,562,500	0	10,000,000	145,953,811	0		0	0	0	0
16.04.2030	16.07.2030	4,565,217	22,826,094	0	105,000,000	593,750	2,968,750	0	10,000,000	140,794,844	0		0	0	0	0
16.07.2030	16.10.2030	4,565,217	18,260,877	0	105,000,000	593,750	2,375,000	0	10,000,000	135,635,877	0		0	0	0	0
16.10.2030	16.01.2031	4,565,217	13,695,660	0	105,000,000	593,750	1,781,250	0	10,000,000	130,476,910	0		0	0	0	0
16.01.2031	16.04.2031	4,565,217	9,130,443	0	105,000,000	593,750	1,187,500	0	10,000,000	125,317,943	0		0	0	0	0
16.04.2031	16.07.2031	4,565,217	4,565,226	0	105,000,000	593,750	593,750	0	10,000,000	120,158,976	0		0	0	0	0
16.07.2031	16.10.2031	4,565,226	0	0	105,000,000	593,750	0	0	10,000,000	115,000,000	0		0	0	0	0
16.10.2031	16.01.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0		0	0	0	0
16.01.2032	16.04.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0		0	0	0	0
16.04.2032	16.07.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0		0	0	0	0
16.07.2032	06.08.2032	0	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	115,000,000	0		0	0	0	0
06.08.2032	06.10.2032	0	0	105,000,000	0	0	0	10,000,000	0	0	0		0	0	0	0
Période brisée																

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	25,155
-------------	--------

LBP

Economies totales

478,117

Taux/Prix sans marge bancaire	493,418
-------------------------------	---------

Prix avec marge bancaire standard *	996,510
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (20 points de base) *	503,092
---	---------

Prix final	518,392
------------	---------

Marge finale	24,974
--------------	--------

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 20 à 25 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 20 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

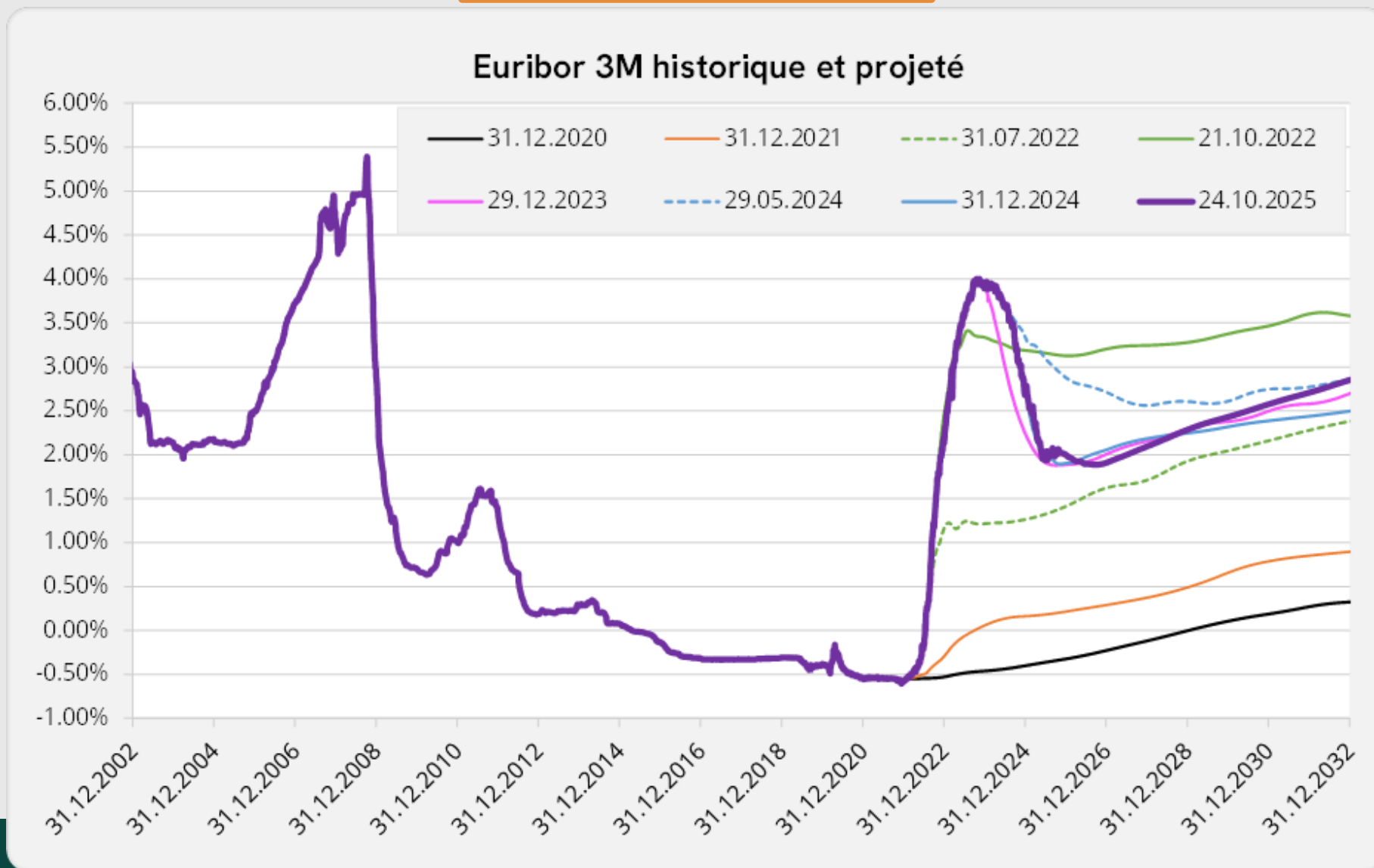


DELABIE – G&JD Holding

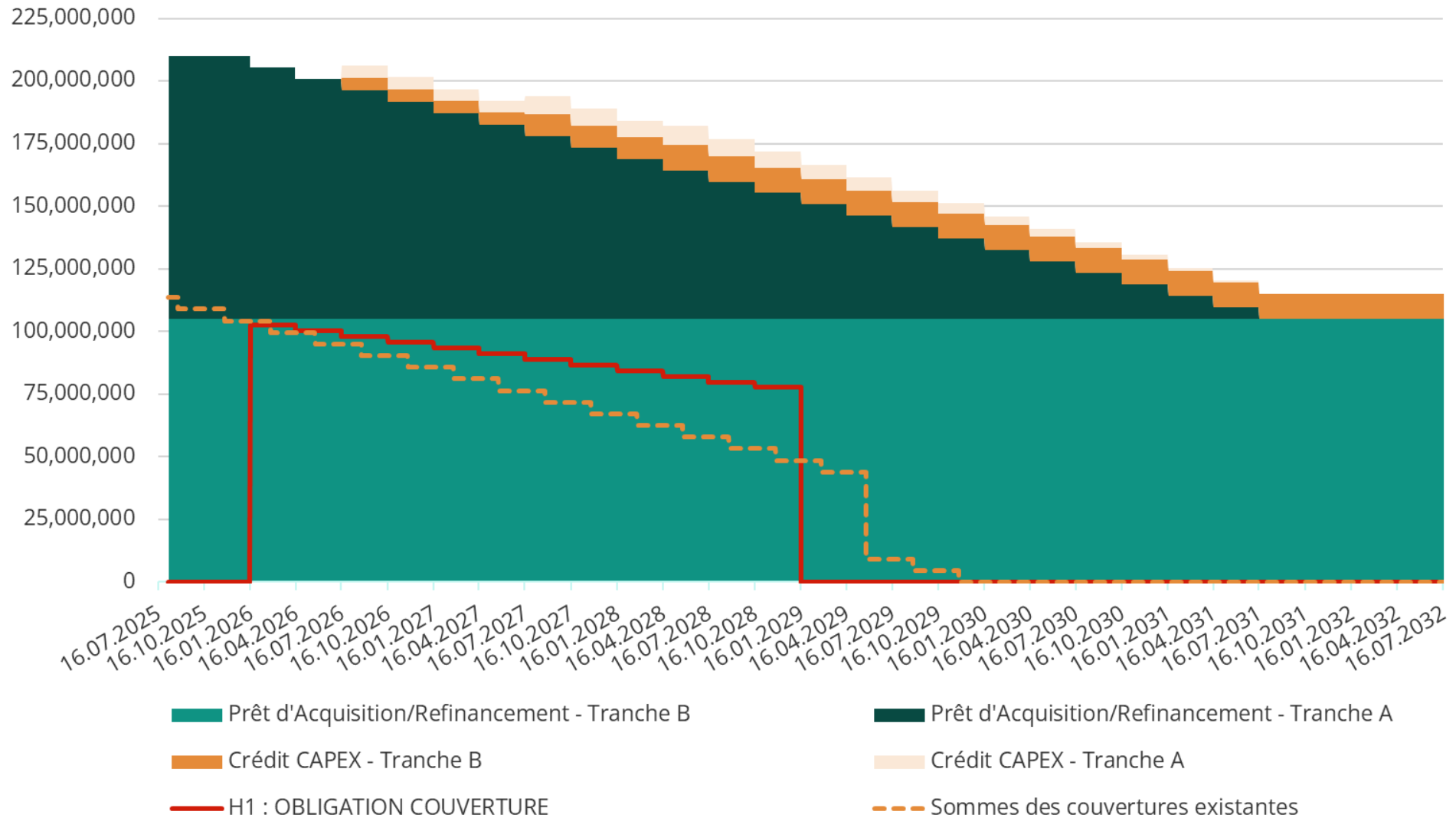
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (24/10/2025)



Cartographie des dettes



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Epargne et de Prévoyance, Société Générale, CIC, Crédit Agricole Mutuel, Le Crédit Lyonnais, La Banque Postale, BNP Paribas.

Prêt d'Acquisition et de refinancement de €210'000'000, tiré le 06/08/2025, composé de :

Tranche A : €105'000'000, amortissement trimestriel, échéance le 16/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,50%.

Tranche B : €105'000'000, amortissement in fine, échéance le 06/08/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,80%.

Crédit CAPEX de €20'000'000, composé de :

Tranche A : €10'000'000, amortissement trimestriel, échéance le 16/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,50%.

Tranche B : €10'000'000, amortissement in fine, échéance le 06/08/2032, floor 0% sur Euribor 3 mois + 1,80%.

Tirages prévisionnels : 10m€ en 2026, 7m€ en 2027 puis 3m€ entre le 01/01/2028 et le 06/08/2028

Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage à conclure (en ce compris par voie de transfert)/maintenir/renouveler avec les Banques de Couverture, **dans les six (6) mois** suivant la Date de Réalisation, à des conditions de marché, le ou les Contrat(s) de Couverture portant sur un **notionnel minimum égal à 50 % de l'Encours du Prêt Acquisition/Refinancement** et assurant à l'Emprunteur Principal, une couverture en cas de hausse **de l'EURIBOR trois (3) mois** par rapport au taux EURIBOR trois (3) mois à la Date de Réalisation ; l'Emprunteur Principal s'engage à maintenir le(s) Contrat(s) de Couverture pendant une **durée minimum de trois (3) ans** à compter de leur conclusion/maintien/renouvellement ;
→ **06/02/2026**

Banques de couverture: Caisse d'Epargne/ Natixis, SG, CIC, Crédit Agricole, LCL, La Banque Postale, BNP.

Couvertures existantes :

3 swaps floorés 0% (CA, CIC et Crédit du Nord) :
départ 25/11/2022, échéance 25/05/2029,
amortissement in fine, notionnel **€10'000'000**.
Jambes fixes de 0.655%, 0.622% et 0.619%.

3 swaps floorés 0% (CA, CIC et Crédit du Nord) :
départ 25/11/2022, échéance 25/11/2029,
amortissement spécifiques, notionnel **€43'333'333**.
Jambes fixes de 0.841%, 0.842% et 0.81%.

Décalage des périodes d'intérêts des couvertures existantes et des périodes d'intérêts du Prêt d'Acquisition/Refinancement et du Crédit CAPEX.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Financements :

Prêteurs : Caisse d'Epargne et de Prévoyance, Société Générale, CIC, Crédit Agricole Mutuel, Le Crédit Lyonnais, La Banque Postale, BNP Paribas.

Crédit Renouvelable de €10'000'000, floor 0% sur **Euribor 1,3 ou 6 mois** + 1,50%.

→ Non pris en compte dans l'analyse.

Crédit Non Confirmé de €10'000'000 → Non pris en compte dans l'analyse.

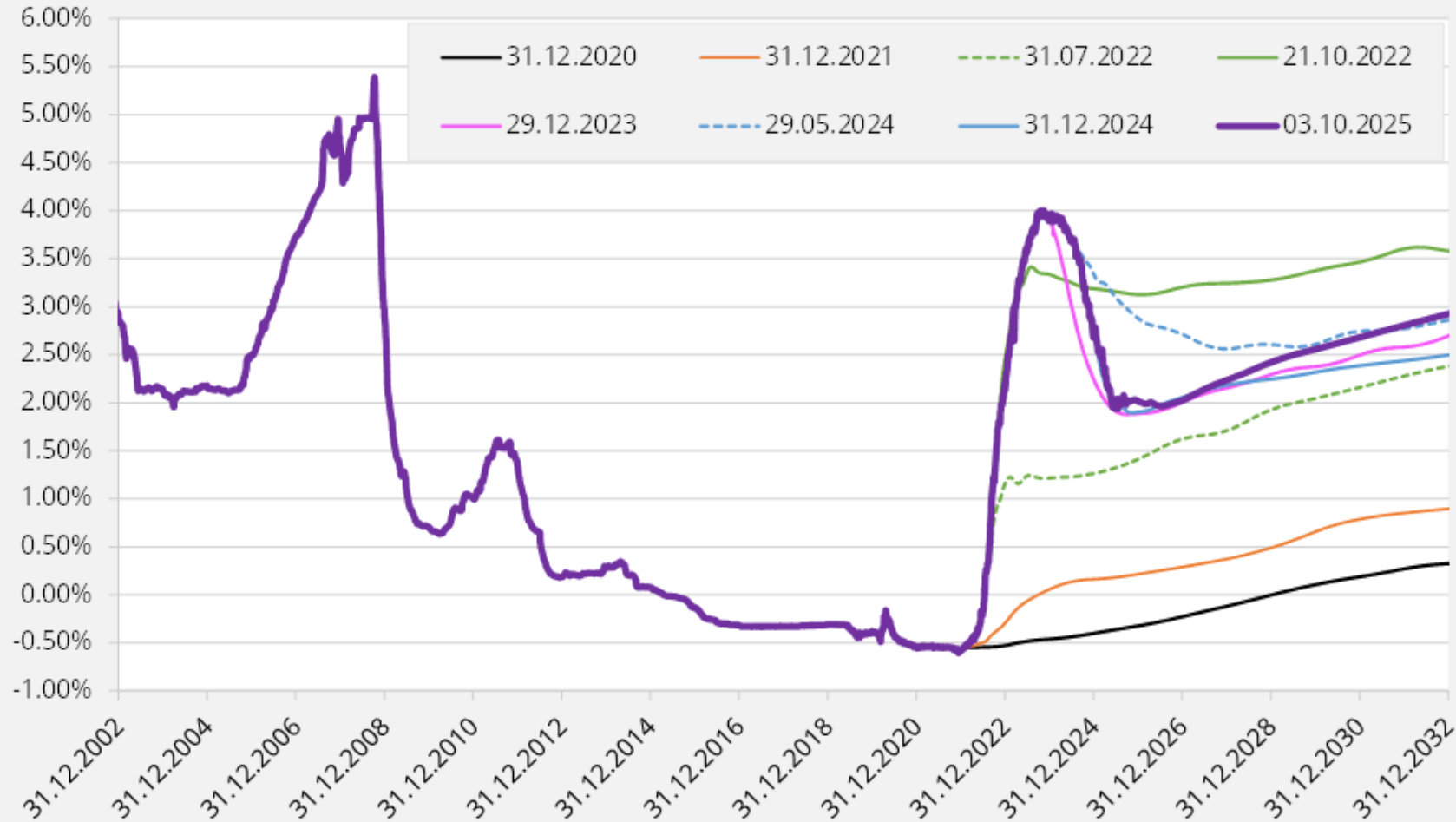
Obligation de couverture :

L'Emprunteur Principal s'engage à conclure (en ce compris par voie de transfert)/maintenir/renouveler avec les Banques de Couverture, **dans les six (6) mois** suivant la Date de Réalisation, à des conditions de marché, le ou les Contrat(s) de Couverture portant sur un **notionnel minimum égal à 50 % de l'Encours du Prêt Acquisition/Refinancement** et assurant à l'Emprunteur Principal, une couverture en cas de hausse **de l'EURIBOR trois (3) mois** par rapport au taux EURIBOR trois (3) mois à la Date de Réalisation ; l'Emprunteur Principal s'engage à maintenir le(s) Contrat(s) de Couverture pendant une **durée minimum de trois (3) ans** à compter de leur conclusion/maintien/renouvellement ;
→ **06/01/2026**

Banques de couverture: Caisse d'Epargne, SG, CIC, Crédit Agricole, LCL, La Banque Postale, BNP.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

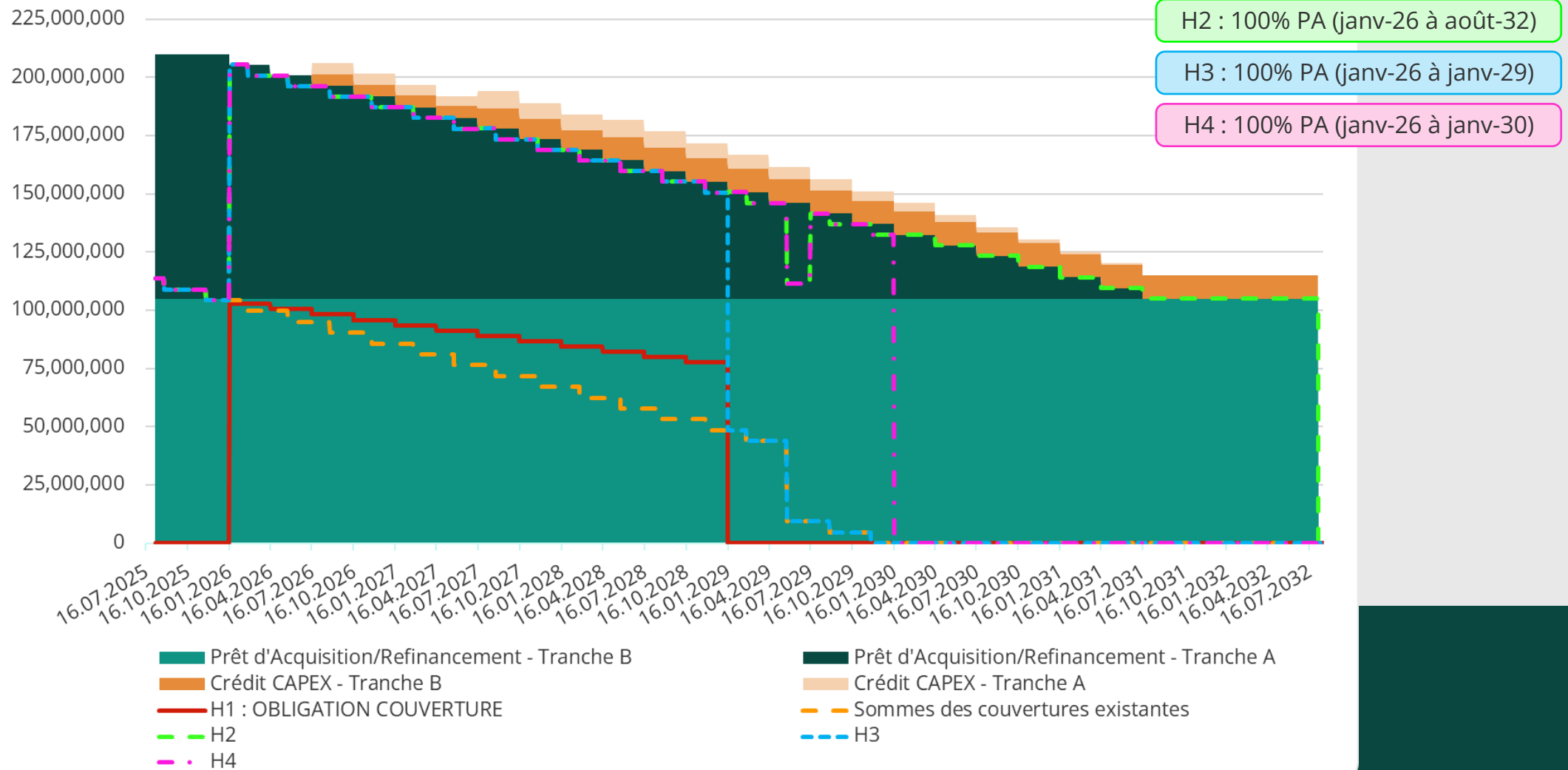


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

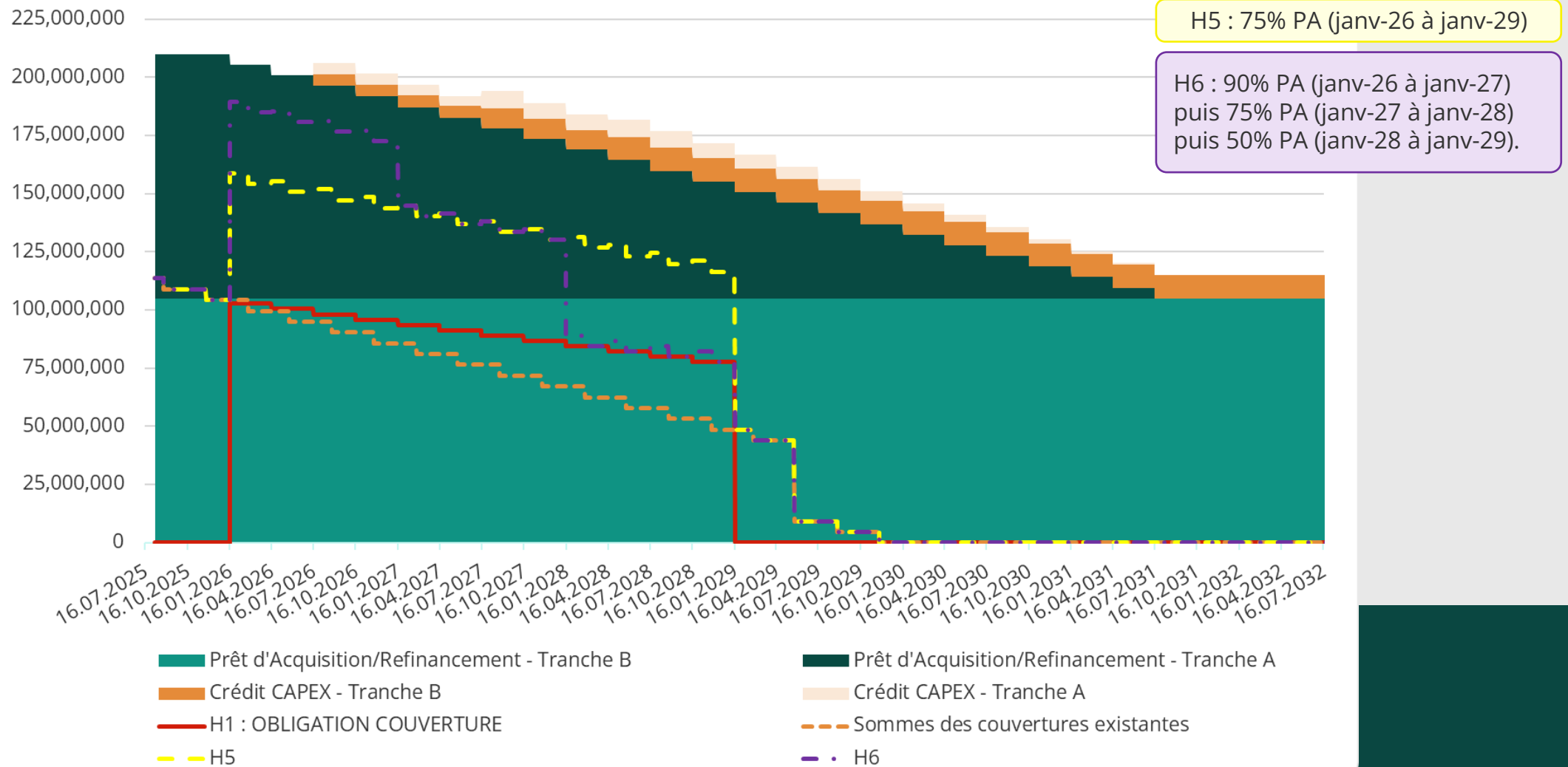
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis	H3 bis	H4 bis	H5 bis	H6 bis
Valeur 1bp en EUR	4,862	72,454	30,925	42,820	18,617	17,518
Swap sans Floor	2.29%	2.49%	2.22%	2.31%	2.23%	2.16%
Swap avec Floor	2.30%	2.50%	2.22%	2.31%	2.23%	2.16%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis	H3 bis	H4 bis	H5 bis	H6 bis
Durée	3 ans	6.5 ans	3 ans	4 ans	3 ans	3 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	3,074,535	101,149,069	101,149,069	101,149,069	54,433,230	85,248,448
Début de période	25.02.2026	16.01.2026	16.01.2026	16.01.2026	16.01.2026	16.01.2026
Fin de période	16.01.2029	06.08.2032	16.01.2029	16.01.2030	16.01.2029	16.01.2029
Valeur 1bp en EUR	4,862	72,454	30,925	42,820	18,617	17,518

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

*bis : en complément de la couverture existante

H1 bis = H1 –couverture existante

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.30%	2.50%	2.22%	2.31%	2.23%	2.16%
Taux financement Max	2.30%	2.50%	2.22%	2.31%	2.23%	2.16%

Cap 2% annualisé	0.51%	0.74%	0.40%	0.51%	0.41%	0.31%
Taux financement Max	2.51%	2.74%	2.40%	2.51%	2.41%	2.31%

Cap 2.5% annualisé	0.29%	0.50%	0.22%	0.31%	0.23%	0.16%
Taux financement Max	2.79%	3.00%	2.72%	2.81%	2.73%	2.66%

Cap 3% annualisé	0.18%	0.35%	0.14%	0.21%	0.15%	0.11%
Taux financement Max	3.18%	3.35%	3.14%	3.21%	3.15%	3.11%

Prime des options en EUR						
Cap 0%	1,066,200	16,788,400	6,620,600	9,438,200	3,997,400	3,677,400
Cap 2%	234,700	4,997,200	1,184,300	2,106,800	735,200	533,000
Cap 2.5%	134,700	3,385,800	653,500	1,273,500	408,100	280,000
Cap 3%	85,200	2,369,000	429,900	844,900	266,800	194,300

Détail des stratégies:

H1 : 50% PA (janv-26 à janv-29).

H2 : 100% PA (janv-26 à aout-32).

H3 : 100% PA (janv-26 à janv-29).

H4 : 100% PA (janv-26 à janv-30).

H5 : 75% PA (janv-26 à janv-29).

H6 : 90% PA (janv-26 à janv-27)
puis 75% PA (janv-27 à janv-28)
puis 50% PA (janv-28 à janv-29).

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Illustration des paiements en prime lissée : H6 Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de débouclement
14.01.2026	16.01.2026	16.04.2026	16.04.2026	85,248,448	34,017	-245,983
14.04.2026	16.04.2026	16.07.2026	16.07.2026	85,782,610	34,610	-211,373
14.07.2026	16.07.2026	16.10.2026	16.10.2026	86,316,772	35,209	-176,164
14.10.2026	16.10.2026	18.01.2027	18.01.2027	86,850,933	36,197	-139,967
14.01.2027	18.01.2027	16.04.2027	16.04.2027	59,309,008	23,140	-116,827
14.04.2027	16.04.2027	16.07.2027	16.07.2027	60,527,952	24,421	-92,406
14.07.2027	16.07.2027	18.10.2027	18.10.2027	61,746,897	25,734	-66,672
14.10.2027	18.10.2027	17.01.2028	17.01.2028	62,965,841	25,405	-41,267
13.01.2028	17.01.2028	18.04.2028	18.04.2028	21,956,524	8,956	-32,311
12.04.2028	18.04.2028	17.07.2028	17.07.2028	24,316,772	9,703	-22,608
13.07.2028	17.07.2028	16.10.2028	16.10.2028	26,677,021	10,763	-11,844
12.10.2028	16.10.2028	16.01.2029	16.01.2029	29,037,270	11,844	0

Prime lissée	0.16%
--------------	-------

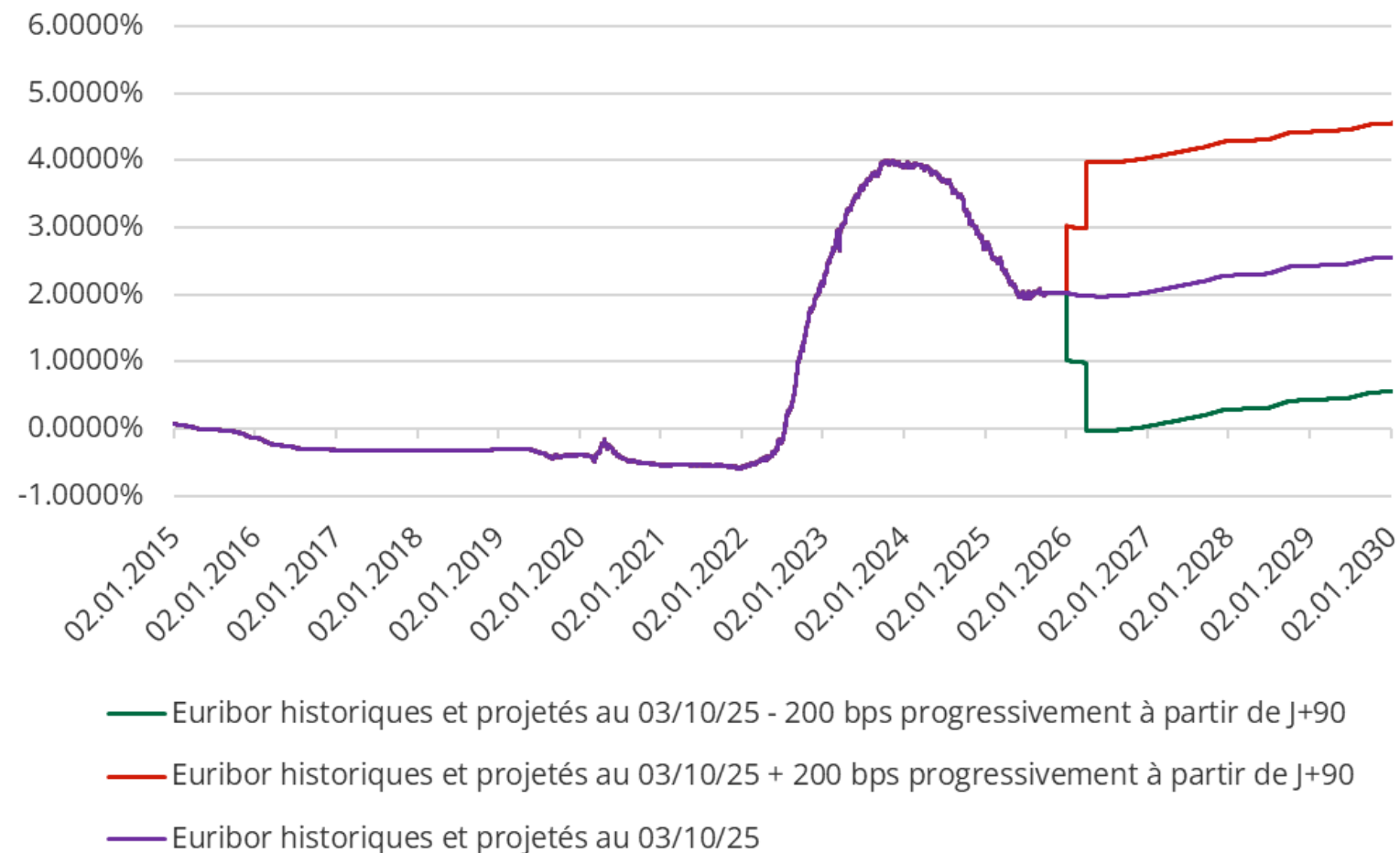
Total à payer	280,000
---------------	---------

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **août 2025**.

Elles incluent la marge de crédit de **1,50%** (Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche A, Crédit CAPEX - Tranche A), **1,80%** (Prêt d'Acquisition/Refinancement - Tranche B, Crédit CAPEX - Tranche B), l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût de la couverture existante et le coût de la couverture à mettre en place.

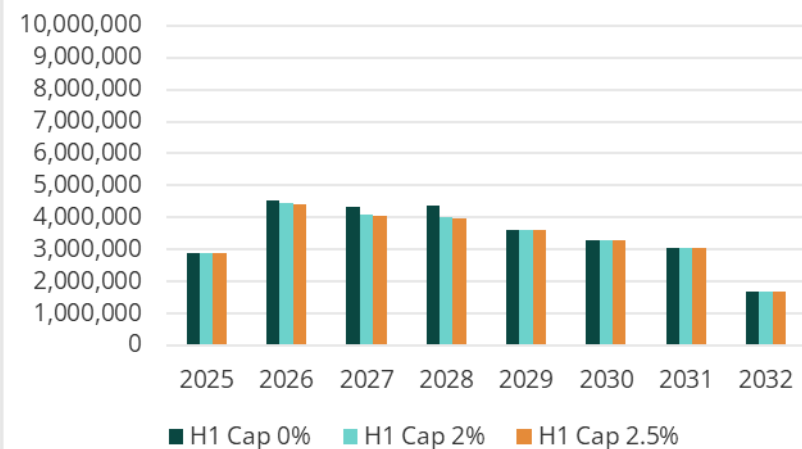
Trois scénarios d'Euribor



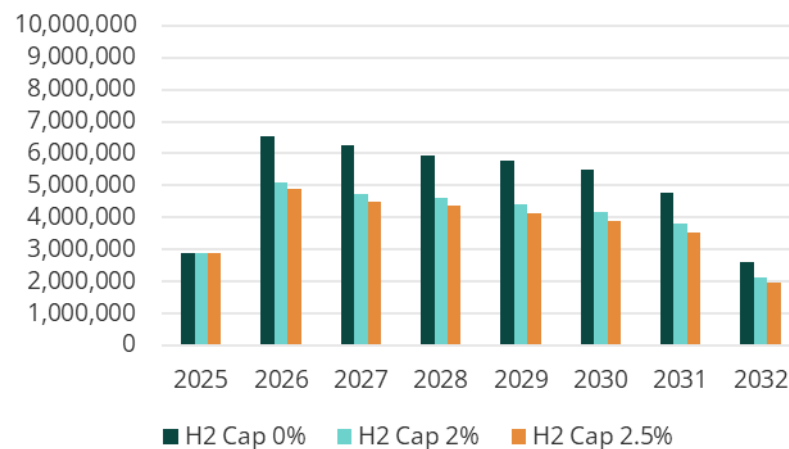
Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

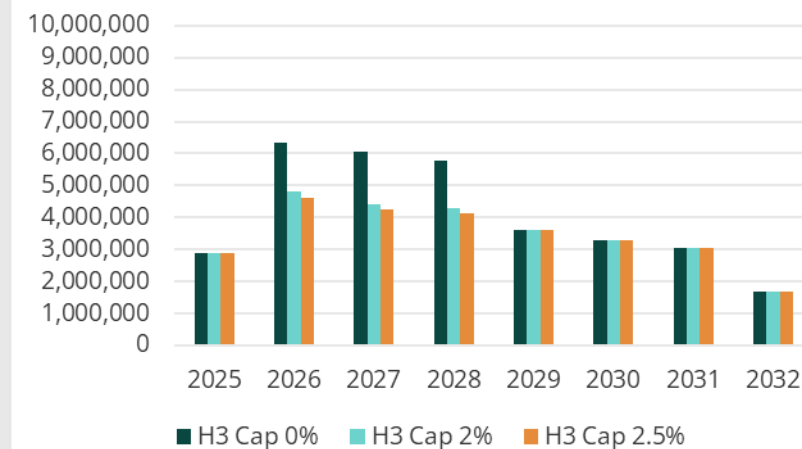
STRATEGIE H1



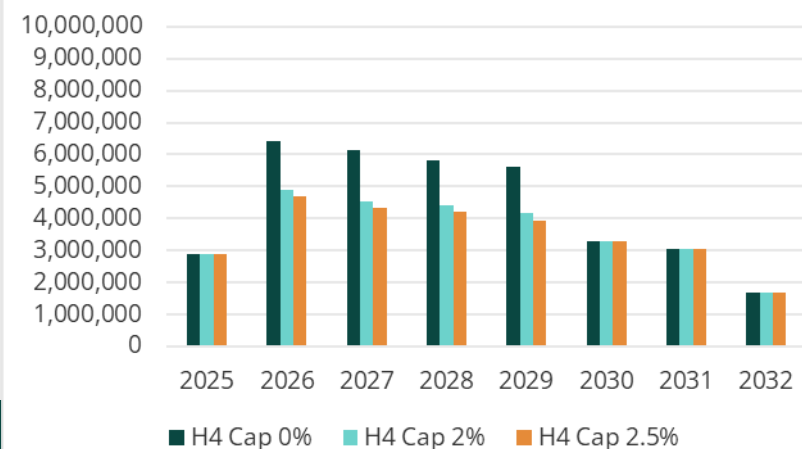
STRATEGIE H2



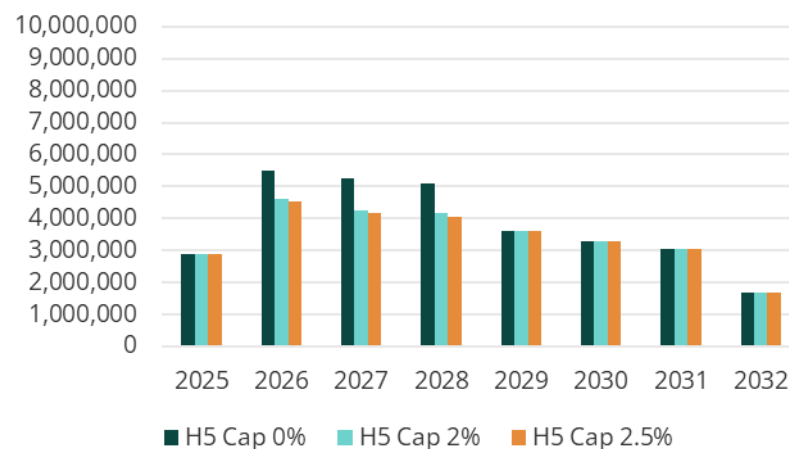
STRATEGIE H3



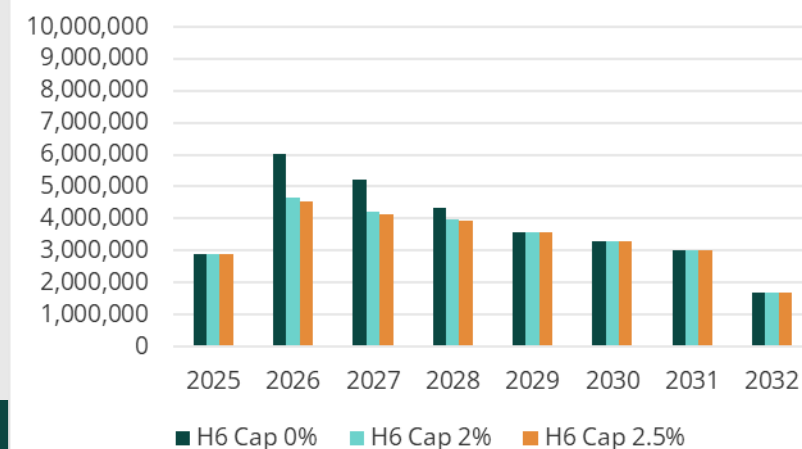
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5



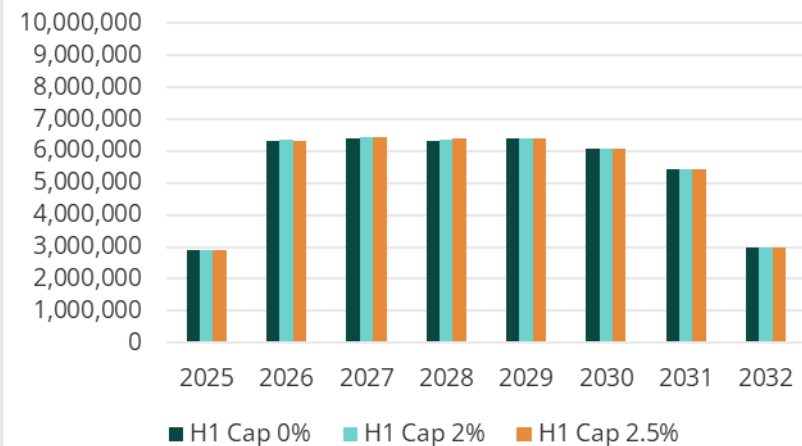
STRATEGIE H6



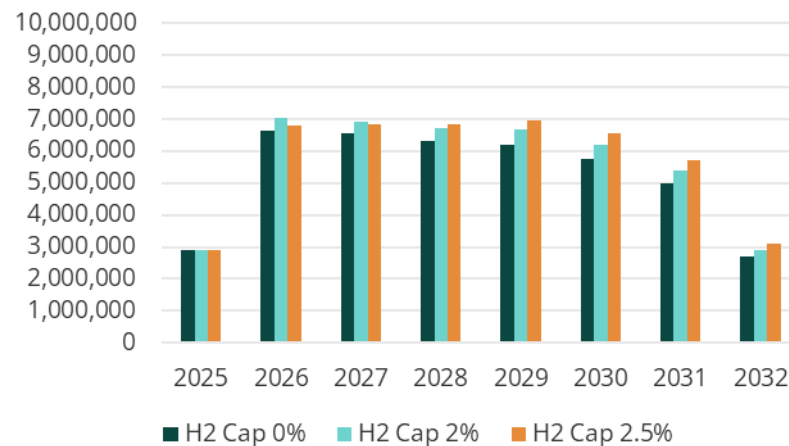
Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

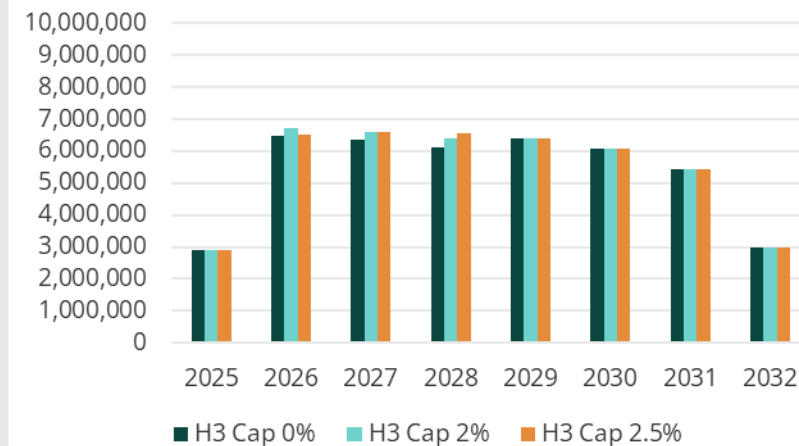
STRATEGIE H1



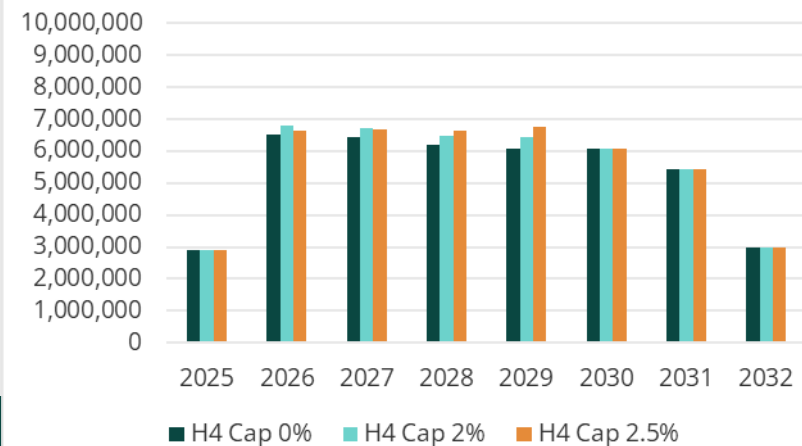
STRATEGIE H2



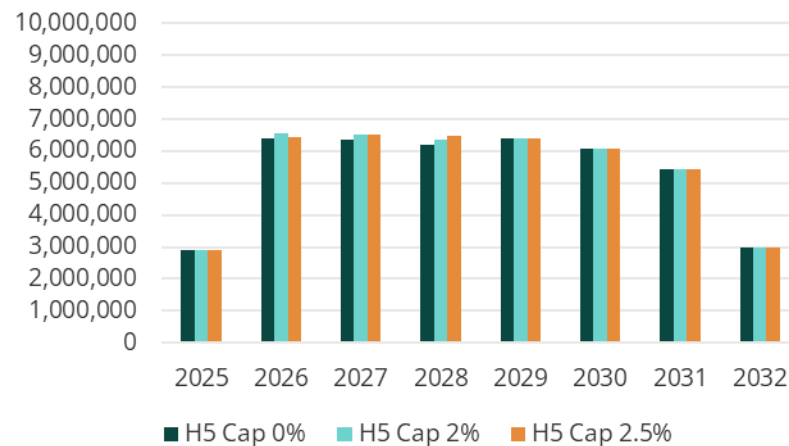
STRATEGIE H3



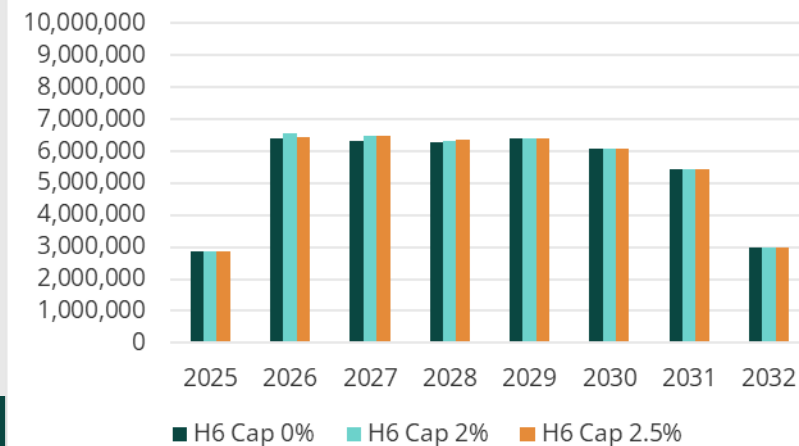
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5



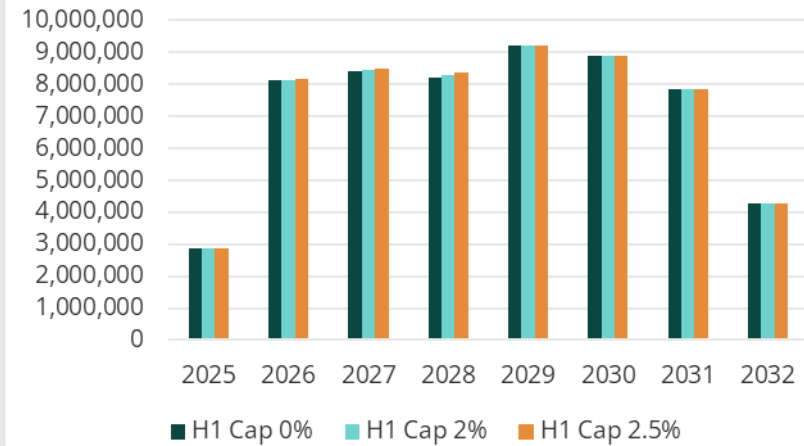
STRATEGIE H6



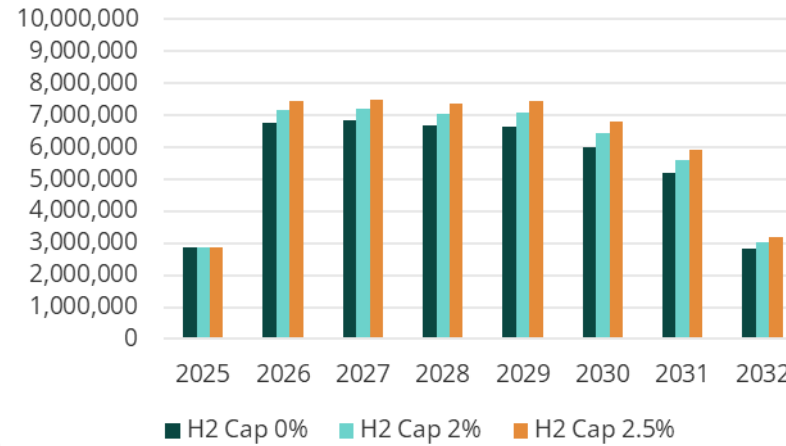
Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

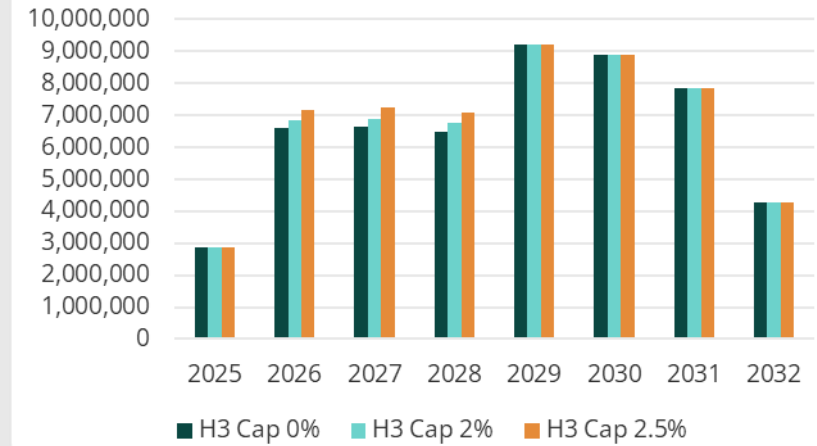
STRATEGIE H1



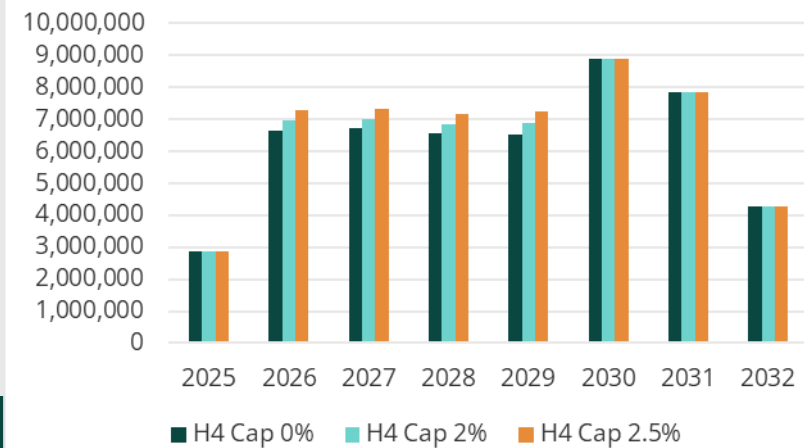
STRATEGIE H2



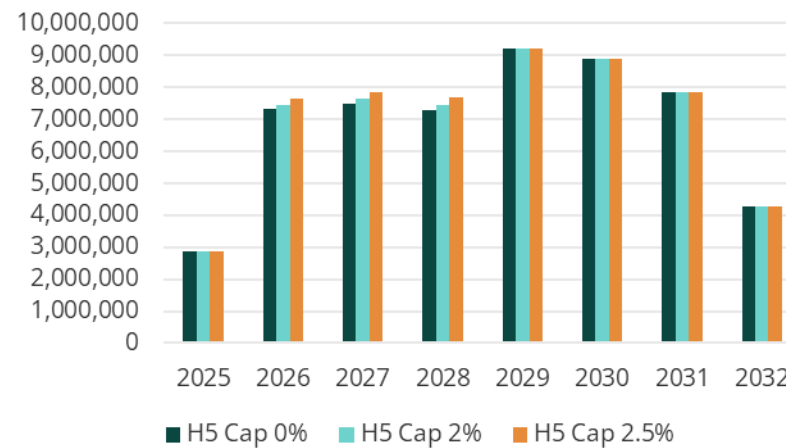
STRATEGIE H3



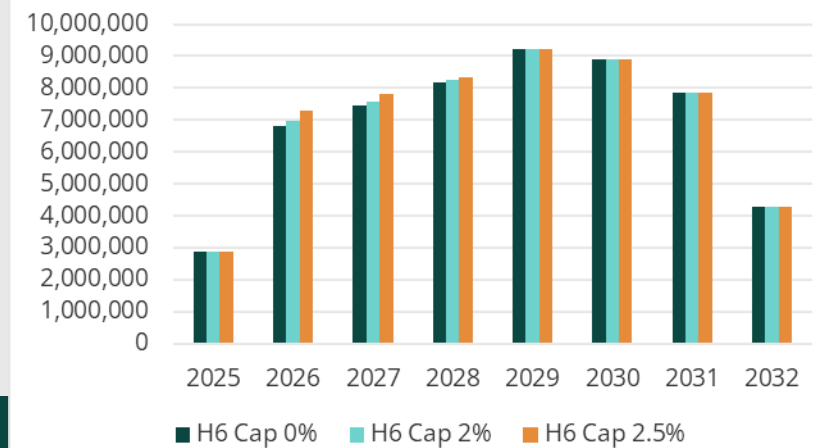
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5



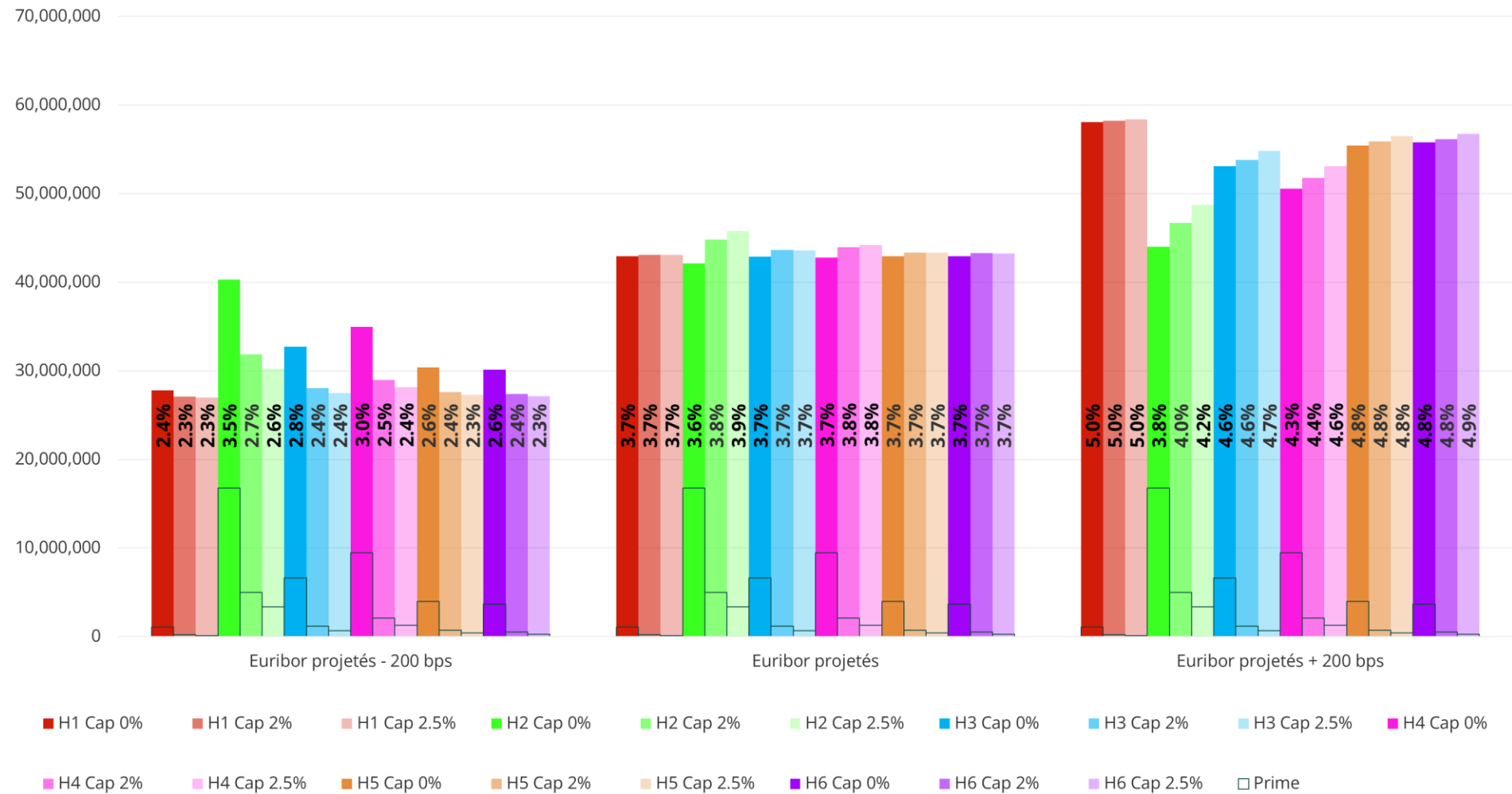
STRATEGIE H6



Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2%	H2 Cap 2.5%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2%	H3 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	27,807,076	27,095,720	26,995,720	40,270,542	31,858,220	30,246,820	32,720,591	28,045,320	27,514,520
Euribor projetés	42,934,016	43,074,100	43,090,002	42,140,372	44,825,549	45,764,605	42,896,355	43,630,497	43,608,802
Euribor projetés + 200 bps	58,074,553	58,215,551	58,358,676	44,011,164	46,710,810	48,722,121	53,073,081	53,821,693	54,837,120

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2%	H4 Cap 2.5%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2%	H5 Cap 2.5%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2%	H6 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	34,962,887	28,967,820	28,134,520	30,398,712	27,596,220	27,269,120	30,140,582	27,394,020	27,141,020
Euribor projetés	42,759,637	43,977,694	44,213,120	42,913,120	43,366,367	43,363,402	42,955,807	43,302,786	43,235,302
Euribor projetés + 200 bps	50,557,349	51,789,875	53,097,556	55,434,498	55,895,768	56,499,536	55,774,026	56,133,294	56,756,210

Clauses contractuelles

Financement

B. LES CREDITS

1. Le Prêt Acquisition/Refinancement

L'Emprunteur Principal a sollicité les Prêteurs aux fins de mettre à sa disposition un prêt d'acquisition et de refinancement d'un montant maximum en principal de EUR 210.000.000 à la Date de Signature, divisé en deux tranches, aux fins de permettre à l'Emprunteur Principal de (a) financer partiellement le paiement en numéraire du prix de l'acquisition visée au Paragraphe A. ci-dessus et des frais y afférents (au moyen de l'Avance Acquisition/Refinancement), (b) refinancer les Dettes Existantes à Refinancer et les frais y afférents (notamment, pour les Dettes Existantes à Refinancer concernant le Groupe Cible, au moyen de l'Avance Acquisition/Refinancement) et (c) pour le solde, au renforcement des besoins de trésorerie du Groupe.

Crédit Capex désigne le crédit d'un montant maximum en principal de EUR 20.000.000, mis à disposition des Emprunteurs Crédit Capex dans les conditions prévues par le Contrat, au moyen d'un ou de plusieurs Tirage(s).

Crédit Non Confirmé désigne le crédit non confirmé d'un montant maximum en principal de EUR 10.000.000, pouvant le cas échéant être mis à la disposition des Emprunteurs Crédit Non Confirmé (à la seule discrétion de chaque Prêteur ou de tout Nouveau Prêteur) dans les conditions prévues par le Contrat, au moyen d'une ou de plusieurs Tranche(s) Confirmée(s).

Crédit Renouvelable désigne le crédit d'un montant maximum en principal de EUR 10.000.000, mis à disposition des Emprunteurs Crédit Renouvelable dans les conditions prévues par le Contrat, au moyen d'un ou de plusieurs Tirages.

Date de Signature désigne la date de signature du présent Contrat, soit le 6 août 2025.

Tranche A Prêt Acquisition/Refinancement désigne la fraction du Prêt Acquisition/Refinancement, d'un montant maximum en principal de EUR 105.000.000, mise à disposition de l'Emprunteur Principal dans les conditions prévues par le Contrat.

Tranche B Prêt Acquisition/Refinancement désigne la fraction du Prêt Acquisition/Refinancement, d'un montant maximum initial en principal de EUR 105.000.000, mise à disposition de l'Emprunteur Principal dans les conditions prévues par le Contrat.

Clauses contractuelles

Financement

2. Le Crédit Capex

L'Emprunteur Principal a sollicité les Prêteurs aux fins de mettre à la disposition des Emprunteurs Crédit Capex, un crédit d'un montant maximum en principal de EUR 20.000.000, divisé en deux tranches, aux fins de :

- (a) financer ou refinancer le paiement du Complément de Prix Conditionnel Acquisition pour un montant maximum en principal de CHF 5.000.000 ;
- (b) financer ou refinancer, directement ou indirectement, les Acquisitions Majoritaires Autorisées (incluant le cas échéant le refinancement de l'endettement existant des Cibles Eligibles acquises) et les Acquisitions Complémentaires Autorisées ainsi que les frais et coûts y afférents, réalisées après la Date de Réalisation par Delsa ou ses Filiales ainsi que le paiement de tout Engagement Différé ou Complément de Prix Conditionnel d'une Opération de Croissance Externe Autorisée réalisée après la Date de Réalisation ;
- (c) financer ou refinancer, directement ou indirectement, les Joint-Venture Autorisées ; et
- (d) financer ou refinancer, directement ou indirectement, tout Investissement réalisé après la Date de Réalisation par les membres du Groupe ainsi que les frais et coûts y afférents.

Tranche A Crédit Capex désigne la fraction du Crédit Capex, d'un montant maximum en principal de EUR 10.000.000, mise à disposition des Emprunteurs Crédit Capex dans les conditions prévues par le Contrat.

Tranche B Crédit Capex désigne la fraction du Crédit Capex, d'un montant maximum initial en principal de EUR 10.000.000, mise à disposition des Emprunteurs Crédit Capex dans les conditions prévues par le Contrat.

3. Le Crédit Renouvelable

L'Emprunteur Principal a sollicité les Prêteurs aux fins de mettre à la disposition des Emprunteurs Crédit Renouvelable, un crédit renouvelable d'un montant maximum en principal de EUR 10.000.000 destiné à financer les besoins en fonds de roulement ainsi que les besoins généraux des Emprunteurs Crédit Renouvelable et de leurs Filiales (à l'exclusion de toute Opération de Croissance Externe).

4. Le Crédit Non Confirmé

L'Emprunteur Principal pourra également solliciter les Prêteurs ou, le cas échéant, de Nouveaux Prêteurs, afin que ces derniers mettent à la disposition des Emprunteurs Crédit Non Confirmé, sous réserve des stipulations de l'Article 5.4 (*Crédit Non Confirmé*), un crédit non confirmé d'un montant maximum en principal de EUR 10.000.000 ayant le même objet que le Crédit Capex (à l'exception du Paragraphe (a)) visé au sous-Paragraphe 2. ci-dessus.

Tranche(s) Confirmée(s) A désigne en cas de confirmation du Crédit Non Confirmé et pour chaque Tranche Confirmée, la fraction de la Tranche Confirmée qui sera une tranche amortissable et représentant 50 % du montant de la Tranche Confirmée concernée.

Tranche(s) Confirmée(s) B désigne en cas de confirmation du Crédit Non Confirmé et pour chaque Tranche Confirmée, la fraction de la Tranche Confirmée qui sera une tranche remboursable *in fine* et représentant 50 % du montant de la Tranche Confirmée concernée.

Clauses contractuelles

Financement

Crédit Capex

Périodes de Disponibilité Crédit Capex

Chaque Emprunteur Crédit Capex pourra utiliser le Crédit Capex en un ou plusieurs Tirages pendant chaque Période de Disponibilité Crédit Capex, la Date de Tirage (identique pour chaque Tranche Crédit Capex) devant intervenir un Jour Ouvré inclus dans une Période de Disponibilité Crédit Capex.

Le Montant Disponible Crédit Capex non-utilisé à l'issue de la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex sera définitivement réduit à zéro (0) et ne pourra faire l'objet d'un Tirage ultérieur.

Montant

Chaque Tirage (pour chaque Tranche Crédit Capex) aura un montant minimum de EUR 300.000 et, au-delà de ce montant, sera réalisé pour un multiple entier de EUR 50.000 ou le Montant Disponible Crédit Capex si celui-ci est inférieur.

Le montant de chaque Tirage au titre d'une Tranche Crédit Capex sera effectué en Euros au prorata de la Tranche Crédit Capex concernée par rapport à l'Engagement Global du Crédit Capex.

Aucun Tirage ne pourra être effectué, à une date donnée, pour un montant supérieur au Montant Disponible Crédit Capex.

Nombre de Tirages

Le nombre total de Tirages au titre du Crédit Capex ne pourra excéder dix (10) Tirages par Tranche Crédit Capex et pour toutes les Périodes de Disponibilité Crédit Capex.

Consolidation des Tirages

A chaque Date de Consolidation Crédit Capex, les Tirages mis à la disposition des Emprunteurs Crédit Capex au titre de chaque Tranche Crédit Capex seront automatiquement consolidés selon les modalités suivantes :

- (i) à la Date de Consolidation 1, l'ensemble des Tirages effectués pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex au titre de chaque Tranche Crédit Capex seront automatiquement consolidés ;
- (ii) à la Date de Consolidation 2, l'ensemble des Tirages effectués pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex au titre de chaque Tranche Crédit Capex seront automatiquement consolidés ; et
- (iii) à la Date de Consolidation 3, l'ensemble des Tirages effectués pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex au titre de chaque Tranche Crédit Capex seront automatiquement consolidés.

et ce, de manière à ce que lesdits Tirages effectués pendant la Période de Disponibilité Crédit Capex considérée pour la Tranche Crédit Capex concernée ne forment qu'un seul et même Tirage.

Date de Consolidation Crédit Capex désigne, selon le cas, la Date de Consolidation 1, la Date de Consolidation 2 ou la Date de Consolidation 3.

Date de Consolidation 1 désigne, pour les besoins de la consolidation des Tirages au titre du Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex, la première Date de Paiement d'Intérêts du Crédit Capex suivant le dernier jour de la Période de Disponibilité 1.

Date de Consolidation 2 désigne, pour les besoins de la consolidation des Tirages au titre du Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex, la première Date de Paiement d'Intérêts du Crédit Capex suivant le dernier jour de la Période de Disponibilité 2.

Date de Consolidation 3 désigne, pour les besoins de la consolidation des Tirages au titre du Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex, la première Date de Paiement d'Intérêts du Crédit Capex suivant le dernier jour de la Période de Disponibilité 3.

Clauses contractuelles

Financement

Période de Confirmation désigne la période pendant laquelle l'Emprunteur Principal pourra demander la confirmation du Crédit Non Confirmé, soit du Jour Ouvré suivant la Date de Réalisation (sous réserve de la mise à disposition effective du Prêt Acquisition/Refinancement) jusqu'à la date tombant vingt-cinq (25) Jours Ouvrés avant la Date de Remboursement Final de toute Tranche A du Crédit Non Confirmé.

Périodes de Disponibilité Crédit Capex désigne ensemble, en ce qui concerne le Crédit Capex, la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex, la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex et la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex et **Période de Disponibilité Crédit Capex** désigne l'une quelconque des Périodes de Disponibilité Crédit Capex.

Période de Disponibilité 1 Crédit Capex désigne la première période pendant laquelle les Emprunteurs Crédit Capex peuvent effectuer des Tirages au titre du Crédit Capex, soit la période courant du Jour Ouvré suivant la Date de Réalisation (inclus) (sous réserve de la mise à disposition du Prêt Acquisition/Refinancement) jusqu'à la première date anniversaire de la Date de Réalisation (incluse).

Période de Disponibilité 2 Crédit Capex désigne la deuxième période pendant laquelle les Emprunteurs Crédit Capex peuvent effectuer des Tirages au titre du Crédit Capex, soit la période courant du jour suivant la première date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) jusqu'à la

deuxième date anniversaire de la Date de Réalisation (incluse).

Période de Disponibilité 3 Crédit Capex désigne la troisième période pendant laquelle les Emprunteurs Crédit Capex peuvent effectuer des Tirages au titre du Crédit Capex, soit la période courant du jour suivant la deuxième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) jusqu'à la troisième date anniversaire de la Date de Réalisation (incluse).

Période de Disponibilité Crédit Renouvelable désigne, en ce qui concerne le Crédit Renouvelable, la période pendant laquelle les Emprunteurs Crédit Renouvelable peuvent effectuer des Tirages au titre du Crédit Renouvelable, soit la période courant du Jour Ouvré suivant la Date de Réalisation (sous réserve de la mise à disposition effective du Prêt Acquisition/Refinancement) jusqu'à la date tombant un (1) mois avant la Date de Remboursement Final du Crédit Renouvelable.

Période de Disponibilité Tranche Confirmée désigne, pour une Tranche Confirmée considérée, la période pendant laquelle les Emprunteurs Crédit Non Confirmée peuvent effectuer des Tirages au titre de cette Tranche Confirmée, telle que prévue dans la Notification de Confirmation afférente à la Tranche Confirmée considérée et qui ne pourra s'étendre au-delà de la Date de Remboursement Final de la Tranche Confirmée considérée.

Période de Fonds Certains désigne la période courant de la Date de Signature jusqu'à la plus proche des dates entre (i) la Date de Réalisation, (ii) le 6 octobre 2025 et (iii) la date à laquelle Delsa renonce à l'Acquisition ou à l'Engagement Global au titre du Prêt Acquisition/Refinancement conformément aux stipulations de l'Article 6.3 (*Renonciation anticipée volontaire*).

Clauses contractuelles

Financement

Crédit Renouvelable

Période de Disponibilité Crédit Renouvelable

Chaque Emprunteur Crédit Renouvelable pourra utiliser le Crédit Renouvelable en un ou plusieurs Tirages pendant la Période de Disponibilité Crédit Renouvelable, la Date de Tirage devant intervenir un Jour Ouvré inclus dans la Période de Disponibilité Crédit Renouvelable.

Montant des Tirages

Chaque Tirage aura un montant minimum de EUR 500.000, et au-delà de ce montant, sera réalisé pour un multiple entier de EUR 200.000, ou le Montant Disponible Crédit Renouvelable si celui-ci est inférieur.

Aucun Tirage ne pourra être effectué, à une date donnée, pour un montant supérieur au Montant Disponible Crédit Renouvelable.

Nombre des Tirages

Le nombre de Tirages en cours au titre du Crédit Renouvelable, à une date donnée, ne pourra excéder cinq (5) Tirages.

Tirage de Renouvellement désigne un Tirage au titre du Crédit Renouvelable :

- (a) mis à disposition, après remise d'un Avis de Renouvellement par un Emprunteur Crédit Renouvelable à l'Agent, à la date à laquelle un précédent Tirage au titre du Crédit Renouvelable arrive à échéance ;
- (b) dont le montant total est inférieur ou égal au Tirage arrivant à échéance ; et
- (c) dont le produit sert à refinancer le Tirage arrivant à échéance et sera affecté au remboursement dudit Tirage.

Clauses contractuelles

Remboursement

Date de Réalisation désigne la date de réalisation de l'Acquisition, et au plus tard le 6 octobre 2025.

Date de Remboursement Final désigne la date à laquelle toutes les sommes dues par les Emprunteurs au titre du Contrat doivent être payées et/ou remboursées.

La Date de Remboursement Final de toute **Tranche A et du Crédit Renouvelable** est le 16 juillet 2031.

La Date de Remboursement Final de toute **Tranche B** est le 6 août 2032.

6.1.1. Remboursement normal de la Tranche A Prêt Acquisition/Refinancement

L'Emprunteur Principal remboursera le montant en principal du Tirage qu'il a effectué au titre de la Tranche A Prêt Acquisition/Refinancement en échéances trimestrielles consécutives (tombant le 16^{ème} jour de chaque trimestre civil, pour la première fois le 16 janvier 2026 et pour la dernière échéance, à la Date de Remboursement Final de la Tranche A Prêt Acquisition/Refinancement, chaque échéance (sauf la dernière) étant d'un montant égal à EUR 4.565.217 et la dernière échéance étant d'un montant égal à EUR 4.565.226.

6.1.2. Remboursement normal de la Tranche B Prêt Acquisition/Refinancement

L'Emprunteur Principal remboursera le montant en principal du Tirage qu'il a effectué au titre de la Tranche B Prêt Acquisition/Refinancement en une seule échéance, à la Date de Remboursement Final de la Tranche B Prêt Acquisition/Refinancement.

Clauses contractuelles

Remboursement

6.1.3. Remboursement normal de la Tranche A Crédit Capex

a. Les Emprunteurs Crédit Capex rembourseront les Tirages qu'ils ont effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex selon les modalités suivantes :

(a) Remboursement des Tirages de la Tranche A Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex

Chaque Emprunteur Crédit Capex remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex ("ECC 1" désigne la somme des Tirages effectués par chaque Emprunteur Crédit Capex au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex, tel que consolidé à la Date de Consolidation 1) en vingt (20) échéances trimestrielles, à hauteur, pour chaque échéance, d'un montant égal au produit de $5\% \times \text{ECC1}$, la première échéance intervenant le 16 octobre 2026 et la dernière à la Date de Remboursement Final de la Tranche A Crédit Capex.

Dans les meilleurs délais suivant la fin de la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex, l'Agent établira l'échéancier de remboursement normal des Tirages que chaque Emprunteur Crédit Capex a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 1 Crédit Capex et le transmettra dans les meilleurs délais aux Emprunteurs et aux Prêteurs.

(b) Remboursement des Tirages de la Tranche A Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex

Chaque Emprunteur Crédit Capex remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex ("ECC 2" désigne la somme des Tirages effectués par chaque Emprunteur Crédit Capex au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex, tel que consolidé à la Date de Consolidation 2) en seize (16) échéances trimestrielles, à hauteur, pour chaque échéance, d'un montant égal au produit de $6,25\% \times \text{ECC2}$, la première échéance intervenant le 16 octobre 2027 et la dernière à la Date de Remboursement Final de la Tranche A Crédit Capex.

Dans les meilleurs délais suivant la fin de la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex, l'Agent établira l'échéancier de remboursement normal des Tirages que chaque Emprunteur Crédit Capex a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 2 Crédit Capex et le transmettra dans les meilleurs délais aux Emprunteurs et aux Prêteurs.

(c) Remboursement des Tirages de la Tranche A Crédit Capex effectués pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex

Chaque Emprunteur Crédit Capex remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex ("ECC 3" désigne la somme des Tirages effectués par chaque Emprunteur Crédit Capex au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex, tel que consolidé à la Date de Consolidation 3) en douze (12) échéances trimestrielles, à hauteur des montants suivants :

- (i) un montant égal au produit de $8,33\% \times \text{ECC3}$, pour chacune des onze (11) premières échéances, la première échéance intervenant le 16 octobre 2028 ; et
- (ii) d'un montant égal au produit de $8,37\% \times \text{ECC3}$ pour la dernière échéance à la Date de Remboursement Final de la Tranche A Crédit Capex.

Dans les meilleurs délais suivant la fin de la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex, l'Agent établira l'échéancier de remboursement normal des Tirages que chaque Emprunteur Crédit Capex a effectués au titre de la Tranche A Crédit Capex pendant la Période de Disponibilité 3 Crédit Capex et le transmettra dans les meilleurs délais aux Emprunteurs et aux Prêteurs.

6.1.4. Remboursement normal de la Tranche B Crédit Capex

Chaque Emprunteur Crédit Capex remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de la Tranche B Crédit Capex en une seule échéance, à la Date de Remboursement Final de la Tranche B Crédit Capex.

Clauses contractuelles

Remboursement

6.1.5. Remboursement normal du Crédit Renouvelable

Chaque Emprunteur Crédit Renouvelable remboursera le montant en principal de chaque Tirage au titre du Crédit Renouvelable qu'il a effectué à la Date de Paiement d'Intérêts du Tirage considéré.

6.1.6. Remboursement normal de chaque Tranche Confirmée A

Chaque Emprunteur Crédit Non Confirmé remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de chaque Tranche Confirmée A, en échéances trimestrielles d'un montant égal conformément à l'échéancier figurant dans la Notification de Confirmation concernée.

6.1.7. Remboursement normal de chaque Tranche Confirmée B

Chaque Emprunteur Crédit Non Confirmé remboursera le montant en principal des Tirages qu'il a effectués au titre de chaque Tranche Confirmée B en une seule échéance, à la Date de Remboursement Final de la Tranche Confirmée B concernée.

6.1.8. Stipulations communes

Chaque Emprunteur devra, à la Date de Remboursement Final de chaque Tranche et de chaque Crédit, avoir remboursé l'intégralité des sommes dues en principal et payé tous intérêts, toutes commissions et tous frais et accessoires et sommes quelconques dues et exigibles au titre du Contrat, et afférents à la Tranche ou au Crédit concerné(e).

Intérêts

Clauses contractuelles

EURIBOR désigne, pour ce qui concerne toute Période d'Intérêts :

- (a) le Taux Ecran applicable à 11h (heure de Paris) à la Date de Détermination du Taux et pour une période égale en durée à celle de la Période d'Intérêts d'un Tirage ; ou
- (b) tel qu'autrement déterminé conformément à l'Article 7.6.1 (*Indisponibilité du Taux Ecran*) ;

si un des taux susvisés aux Paragraphes (a) ou (b) ci-dessus est inférieur à zéro (0), il sera réputé être égal à zéro (0).

Dans l'hypothèse où une Période d'Intérêts ne correspondrait pas à un nombre entier de mois, l'EURIBOR applicable sera égal au Taux Ecran Interpolé concerné. Toutefois, dans le cas où, en application des stipulations de l'Article 7.2 (*Périodes d'Intérêts*), une Période d'Intérêts serait raccourcie à une durée inférieure à un (1) mois, l'EURIBOR applicable à cette Période d'Intérêts sera l'EURIBOR un (1) mois.

Marge désigne, selon le cas, la Marge Tranches A/Crédit Renouvelable ou la Marge Tranches B.

Marge Tranches A/Crédit Renouvelable désigne la marge applicable pour le calcul des intérêts dus au titre de chaque Tranche A et du Crédit Renouvelable.

La Marge Tranches A/Crédit Renouvelable est fixée initialement au taux de 1,50 % l'an, sous réserve d'ajustements dans les conditions et selon les modalités prévues à l'Article 7.5 (*Ajustements des Marges applicables*).

Marge Tranches B désigne la marge applicable pour le calcul des intérêts dus au titre de chaque Tranche B.

La Marge Tranches B est fixée initialement au taux de 1,80 % l'an, sous réserve d'ajustements dans les conditions et selon les modalités prévues à l'Article 7.5 (*Ajustements des Marges applicables*).

Clauses contractuelles

Intérêts

ARTICLE 7 – INTERETS ET INTERETS DE RETARD

7.1. Intérêts

7.1.1. Pour chaque Période d'Intérêts de chaque Tirage, le montant en principal non remboursé du Tirage considéré sera producteur d'intérêts au taux annuel égal à la somme (i) de l'EURIBOR de la Période d'Intérêts considérée et (ii) de la Marge applicable.

7.1.2. Les intérêts seront payables à terme échu et à chaque Date de Paiement d'Intérêts de la Période d'Intérêts considérée.

7.1.3. Les intérêts seront calculés pour le nombre exact de jours calendaires écoulés et sur la base d'une année de trois cent soixante (360) jours.

7.2. Périodes d'Intérêts

7.2.1. Périodes d'Intérêts au titre du Prêt Acquisition/Refinancement, du Crédit Capex et de toute Tranche Confirmée

Les Périodes d'Intérêts seront déterminées conformément aux stipulations suivantes :

- (a) chaque Période d'Intérêts une **durée de trois (3) mois** (ou toute autre durée convenue entre l'Emprunteur Principal et l'Agent, agissant sur instructions de l'unanimité des Prêteurs participant à la Tranche concernée) ou une durée permettant de respecter les stipulations des Paragraphes ci-dessous ; et

par exception aux stipulations du Paragraphe ci-dessus :

- (i) **la première Période d'Intérêts du Prêt Acquisition/Refinancement commencera à la Date de Tirage concernée et se terminera le 16 octobre 2025 ;**
- (ii) la première Période d'Intérêts de chaque Tirage au titre du Crédit Capex ou de toute Tranche Confirmée aura une durée courant de la Date de Tirage concernée jusqu'à la première Date de Paiement d'Intérêts de la Tranche A

Acquisition/Refinancement suivant la Date de Tirage concernée (ou toute autre durée convenue entre le Prêteur et l'Agent) ; et

- (a) chaque Période d'Intérêts précédant une date de remboursement normal en principal de chaque Tranche A (telle que prévue à l'Article 6.1 (*Remboursement normal*)) devra obligatoirement avoir une durée, de telle sorte que la Date de Paiements d'Intérêts correspondante coïncide avec ladite date de remboursement normal en principal de la Tranche A concernée.

7.2.2. Périodes d'Intérêts au titre du Crédit Renouvelable

Les Périodes d'Intérêts au titre du Crédit Renouvelable seront déterminées conformément aux stipulations suivantes :

- (a) chaque Emprunteur Crédit Renouvelable sélectionnera dans chaque Avis de Tirage ou Avis de Renouvellement, la Période d'Intérêts applicable au Tirage considéré qui sera, au choix de l'Emprunteur Crédit Renouvelable concerné, de un (1), trois (3) ou six (6) mois (ou toute autre durée convenue entre l'Emprunteur Crédit Renouvelable concerné et l'Agent, agissant sur instructions de l'unanimité des Prêteurs participant au Crédit Renouvelable) ou une durée permettant de respecter les stipulations des Paragraphes ci-dessous ; et
- (b) en cas de Tirage de Renouvellement, la Période d'Intérêts commencera le dernier jour de la précédente Période d'Intérêts, étant entendu qu'aucun intérêt ne sera dû par l'Emprunteur Crédit Renouvelable concerné deux fois pour le même jour.

7.2.3. Stipulations communes aux Périodes d'Intérêts

- a. La dernière Période d'Intérêts au titre de chaque Tranche ou de chaque Crédit se terminera en tout état de cause à la Date de Remboursement Final de la Tranche ou du Crédit concerné(e).
- b. Pour les Tirages au titre de chaque Tranche, chaque Période d'Intérêts suivant la première Période d'Intérêts commencera le dernier jour de la précédente Période d'Intérêts, étant entendu qu'aucun intérêt ne sera dû par un Emprunteur deux (2) fois pour le même jour.
- c. Si une Période d'Intérêts s'achève à une date qui n'est pas un Jour Ouvré, alors les stipulations de l'Article 18.4 (*Convention de Jour Ouvré*) seront applicables.

Clauses contractuelles

Intérêts

7.5. Ajustements des Marges applicables

7.5.1. Les Marges applicables seront, le cas échéant, ajustées en fonction du niveau du Ratio de Levier, tel qu'indiqué dans le Certificat remis à l'Agent à l'issue de la clôture de chaque Exercice Social, et pour la première fois sur la base du Certificat remis au titre de la Date de Test arrêtée le 31 décembre 2025, et selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous :

Niveaux du Ratio de Levier	Marge Tranches A/Crédit Renouvelable	Marge Tranches B
Ratio de Levier supérieur à 4,00	1,60 % l'an	1,90 % l'an
Ratio de Levier inférieur ou égal à 4,00 et supérieur à 3,50	1,50 % l'an	1,80 % l'an
Ratio de Levier inférieur ou égal à 3,50 et supérieur à 3,00	1,40 % l'an	1,70 % l'an
Ratio de Levier inférieur ou égal à 3,00 et supérieur à 2,50	1,30 % l'an	1,60 % l'an
Ratio de Levier inférieur ou égal à 2,50 et supérieur à 2,00	1,20 % l'an	1,50 % l'an
Ratio de Levier inférieur ou égal à 2,00	1,10 % l'an	1,40 % l'an

7.5.2. Sous réserve des stipulations de l'Article 7.5.4 ci-après, l'ajustement à la baisse ou à la hausse des Marges applicables deviendra effectif à compter du premier jour de chaque Période d'Intérêts en cours à la Date de Réception du Certificat ou, le cas échéant, à compter du premier jour de chaque Période d'Intérêts suivante si la Date de Réception du Certificat tombe moins de cinq (5) Jours Ouvrés avant le dernier jour de la Période d'Intérêts concernée.

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

Banque(s) de Couverture désigne le ou les **Prêteurs** (ou leurs Affiliés) qui seront signataires du ou des Contrat(s) de Couverture avec l'Emprunteur Principal, étant précisé que si une Banque de Couverture cesse d'être Prêteur (ou Affilié d'un Prêteur), elle conservera sa qualité de Banque de Couverture dès lors qu'elle avait bien la qualité de Prêteur (ou d'Affilié d'un Prêteur) à la date de conclusion du ou des Contrat(s) de Couverture concernés.

Contrats de Couverture désigne ensemble le ou les contrat(s) de couverture de risque de taux à conclure/maintenir/renouveler, avec la ou les Banque(s) de Couverture selon les modalités visées à l'Article 12.4.9 (*Contrat(s) de Couverture*) et, le cas échéant, afférent(s) à tout autre Crédit.

12.4.9. Contrat(s) de Couverture

L'Emprunteur Principal s'engage à conclure (en ce compris par voie de transfert)/maintenir/renouveler avec les Banques de Couverture, **dans les six (6) mois** suivant la Date de Réalisation, à des conditions de marché, le ou les Contrat(s) de Couverture portant sur un notionnel minimum égal à **50 % de l'Encours du Prêt Acquisition/Refinancement** et assurant à l'Emprunteur Principal, une couverture en cas de hausse de **l'EURIBOR trois (3) mois** par rapport au taux EURIBOR trois (3) mois à la Date de Réalisation ;

L'Emprunteur Principal s'engage à justifier à l'Agent, sur demande de l'Agent, de la conclusion (en ce compris par voie de transfert)/maintien/renouvellement de ce ou ces contrat(s) dans le délai de six (6) mois susvisé ;

L'Emprunteur Principal s'engage à maintenir le(s) Contrat(s) de Couverture pendant une durée minimum de **trois (3) ans** à compter de leur conclusion/maintien/renouvellement ;

Clauses contractuelles

Défaut croisé

13.1.5. Défaut croisé

- a. un Endettement Financier quelconque (autre que les Crédits) de l'un des membres du Groupe n'est pas payé à sa date d'échéance ou la survenance d'un cas d'exigibilité anticipée (autre qu'un défaut de paiement, quelle que soit sa dénomination dans le contrat concerné) et après expiration des délais de remède le cas échéant contractuellement prévus préalablement à la survenance dudit cas d'exigibilité anticipée au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre que les Crédits et les Dettes Subordonnées) souscrit par un Obligé ou une Filiale Principale,

dès lors que le montant unitaire ou cumulé d'Endettement(s) Financier(s) en cause excède un montant unitaire ou cumulé de EUR 1.750.000 (ou la contre-valeur de ce montant dans une ou plusieurs devises) et à moins que le membre du Groupe concerné n'ait contesté de bonne foi l'exigibilité de ladite dette par tout moyen de droit, ce dont le membre du Groupe concerné devra justifier auprès de l'Agent ; ou

- b. un Obligé ou une Filiale Principale n'effectue pas à bonne date le paiement (s'il y a lieu, après prise en compte des délais de grâce) de tout montant au titre de toute dette exigible (autre qu'un Endettement Financier), quelle que soit sa nature,

dès lors que la ou les dette(s) en cause excède(nt) un montant unitaire ou cumulé pour les membres du Groupe de EUR 1.750.000 (hors taxe) (ou la contre-valeur de ce montant dans une ou plusieurs devises), à moins que le membre du Groupe concerné n'ait contesté de bonne foi l'exigibilité de ladite dette par tout moyen de droit, ce dont le membre du Groupe concerné devra justifier auprès de l'Agent ; ou

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

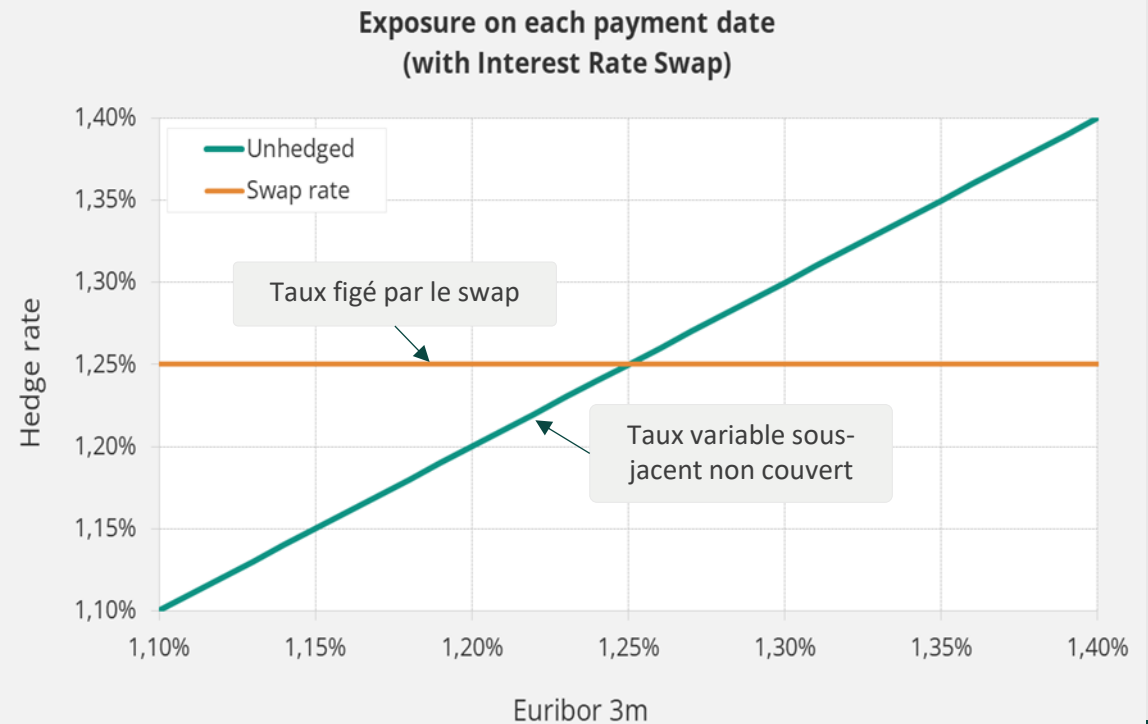
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

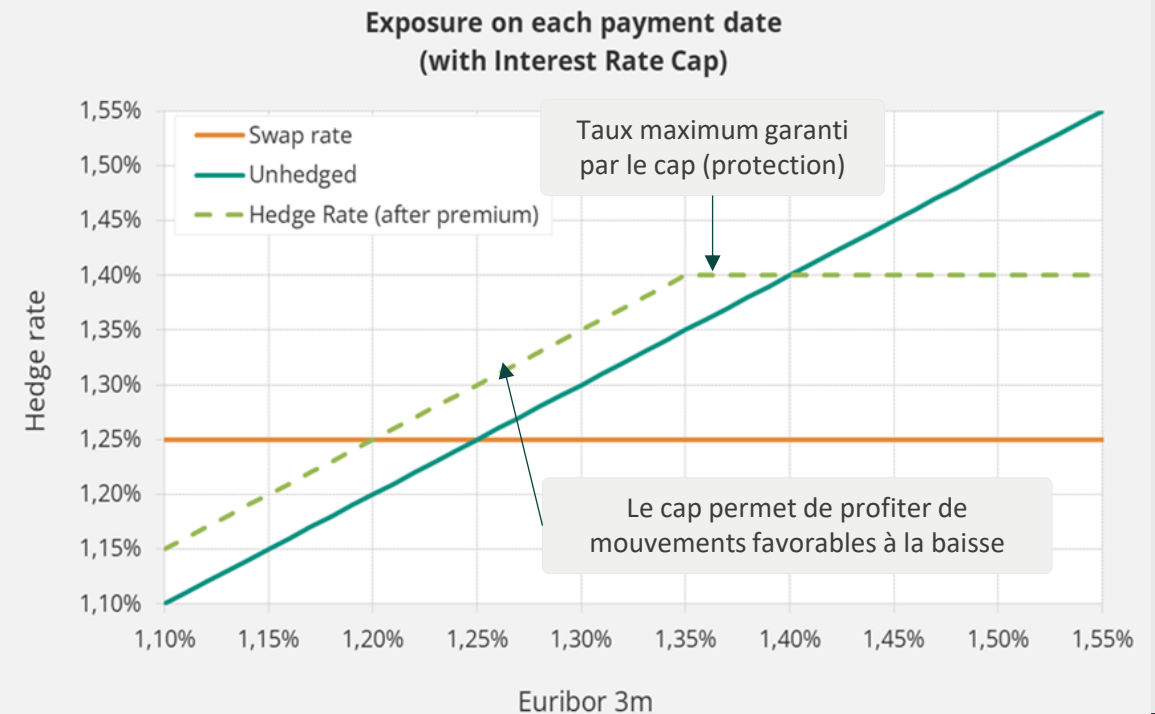
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

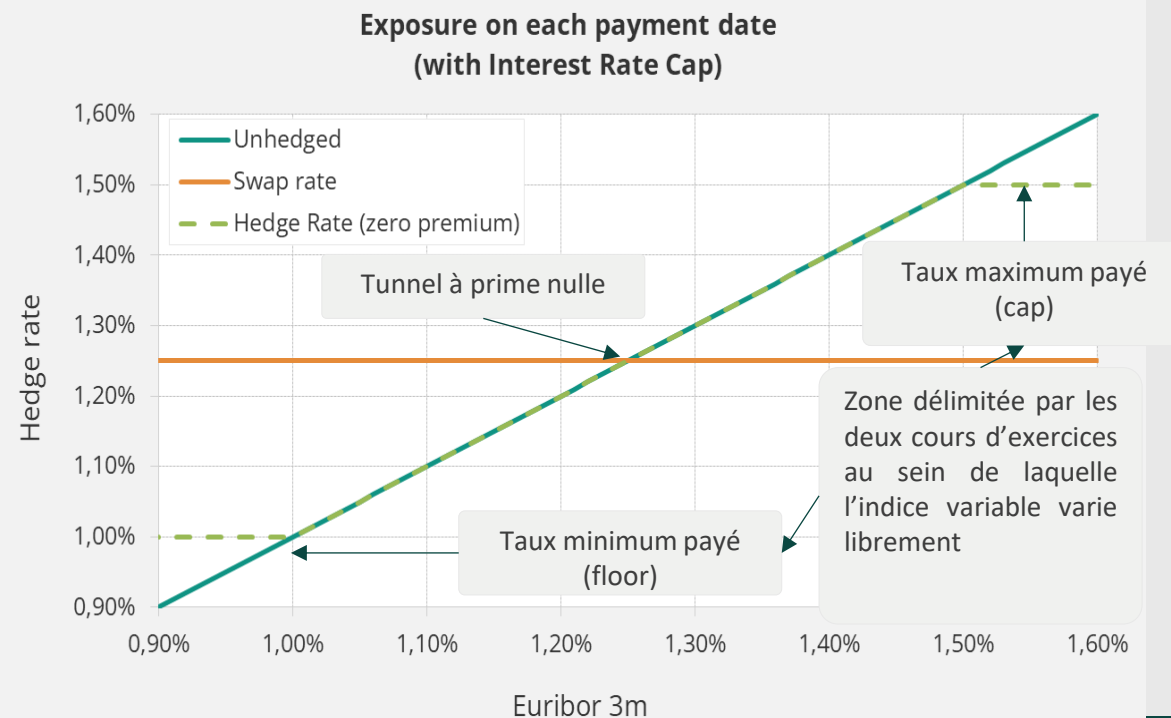
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de débouclément anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

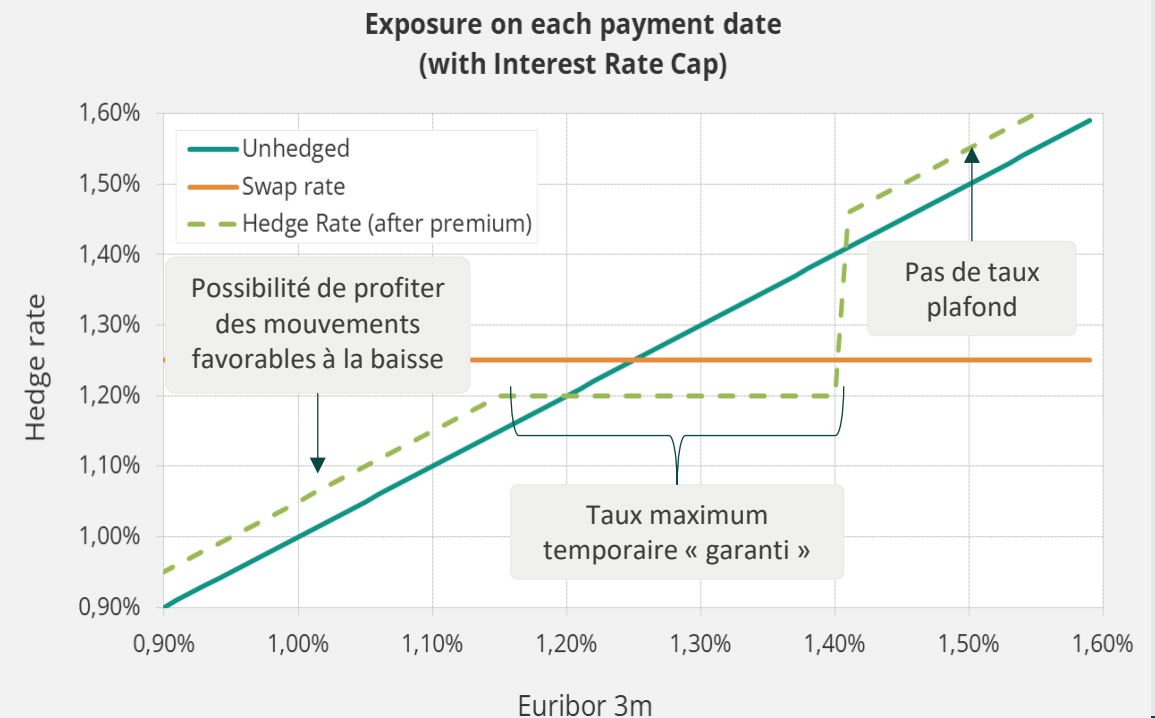
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

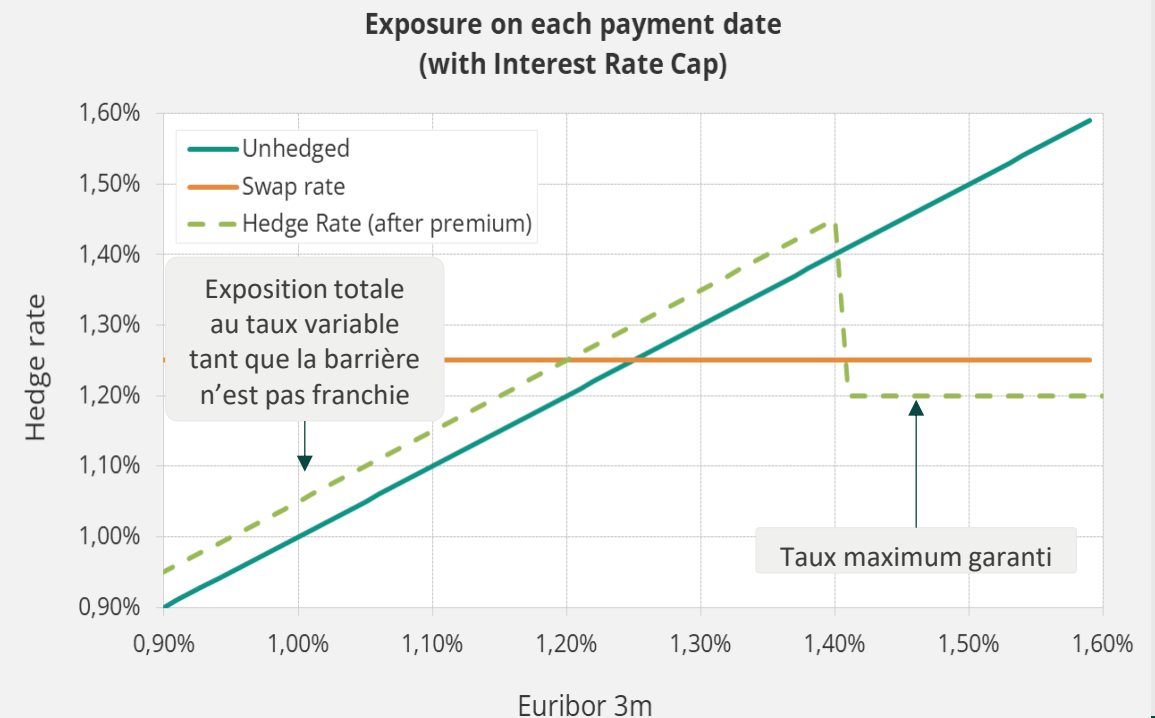
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

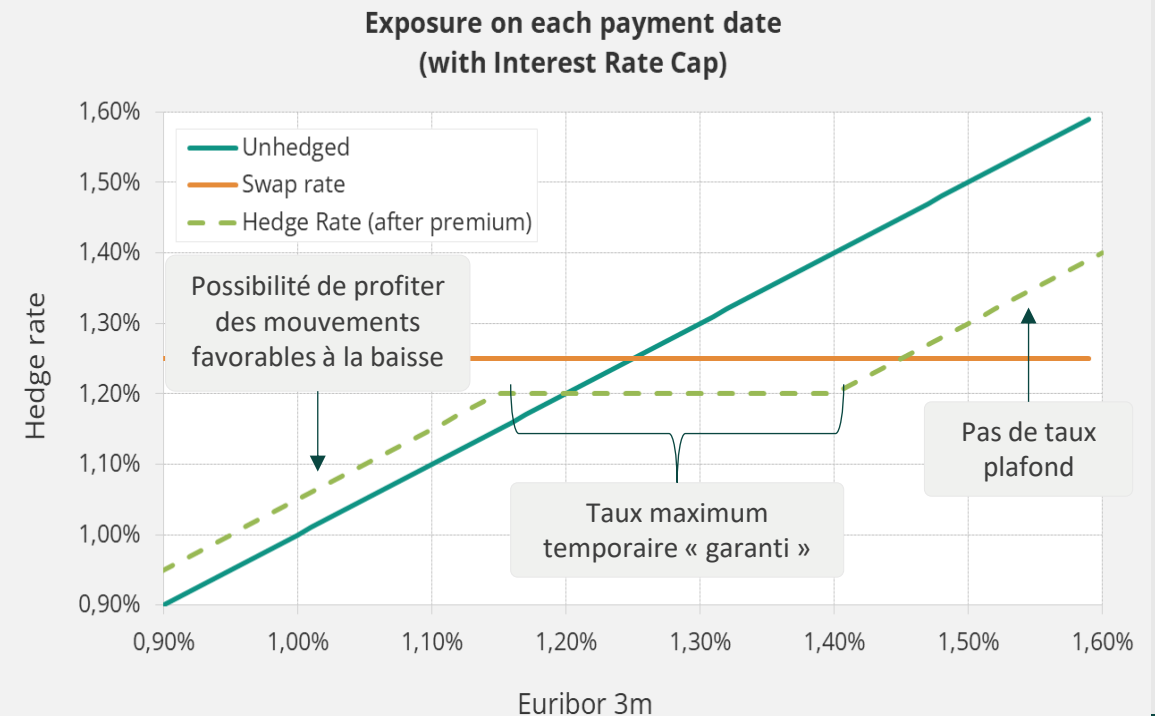
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.